



fedpol24

POLICE
fedpol

POLICE
SURETE VAUD

INTERPOL



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol

Éditorial 3

Grande criminalité

Radicalisation : des clics aux actes	6
Intouchables ? Certainement pas	9
Démantèlement d'un réseau international de phishing	11
Coup de filet contre une bande internationale de passeurs	13
Tempête de neige en plein mois de mai	15
Pédopornographie générée par l'IA : défendable ou interdit ?	19
Une mauvaise année pour les Plofkraker	21
Rattrapé par la justice internationale	23
Faire face au Hamas	26

Protection

Bürgenstock : une conférence à haut risque	28
Un engagement, une culture	31
Un engagement haut en couleur	34
Maison Suisse, maison sûre	37

Systèmes d'information

Une défense invisible contre la fraude documentaire	41
---	----

Coopération policière

Exil doré au paradis du luxe	43
Doublement exploités	46

fedpol en chiffres

fedpol en chiffres	47
L'échange d'informations, crucial pour le travail de la police	48
Interdictions d'entrée et expulsions	51
Lutte contre le terrorisme	53
Ensemble contre la pédocriminalité	56
Les signalements de menaces en hausse	58
Blanchiment d'argent : les communications ont doublé en seulement deux ans	60
Autorisations et achat de précurseurs de substances explosibles	62
Violence lors de manifestations sportives : le niveau reste stable	64

Rapport
annuel
fedpol avec
animations
et vidéos





A comme **A**gir tous ensemble, comme **A**dieux mais aussi comme **A**venir : Nicoletta della Valle, directrice jusqu'en janvier 2025, et sa successeure Eva Wildi-Cortés, directrice depuis février 2025, devant l'entrée du bâtiment G1A, le centre administratif de fedpol à Berne.

La criminalité ne connaît pas de frontières, notre coopération non plus

Le 2 mars 2024, à Zurich, un adolescent armé d'un couteau s'attaque à un homme de confession juive en pleine rue, le blessant grièvement. L'État islamique, qui avait appelé à commettre des attentats en Europe à la fin de 2023, revendique immédiatement l'acte. Les investigations révèlent que l'agresseur, encore mineur, s'était radicalisé sur Internet en un temps record. Un phénomène inquiétant que nous-mêmes et nos partenaires observons de plus en plus chez les jeunes dans toute l'Europe.

Il suffit de quelques semaines ou mois pour qu'un jeune se radicalise, sous l'influence des réseaux sociaux et de l'effet de caisse de résonance généré par le monde digital. Face à ce problème, il faut non seulement enquêter, mais aussi prévenir. C'est dans cette optique qu'a été réalisé en 2017 le Plan d'action national (PAN) de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. La troisième version de ce plan, publiée en 2023, met l'accent sur la prévention auprès des jeunes.

Le monde digital constitue à la fois un espace de radicalisation et une boîte à outils idéale pour les criminels. La lutte contre les nouveaux phénomènes de cybercriminalité comme le hameçonnage en temps réel ou l'utilisation abusive de cryptomonnaies aux fins de financement du terrorisme exigent beaucoup de travail de la part de la police. Lorsque des criminels interceptent des données d'accès en temps réel et détournent des transactions financières à leur profit, ou qu'ils financent des réseaux criminels par le biais de cryptomonnaies, les actes en question se déroulent dans l'espace virtuel. Mais leurs conséquences se manifestent bel et bien dans le monde réel : les victimes ne sont pas des bits et des pixels, mais des êtres humains.

fedpol ne se contente pas d'enquêter sur ces phénomènes mais s'investit aussi dans la prévention, la coopération internationale et l'échange d'informations et de savoir. Même si notre lutte contre la criminalité se déroule dans le monde réel, nous avons besoin d'outils adaptés pour la traquer dans le monde virtuel.

De nos jours, la criminalité organisée fonctionne en réseaux avec des structures flexibles et une répartition des tâches très spécifique. Grâce aux données obtenues du service de messagerie Sky ECC [<https://2022.fedpol.report/fr/grande-criminalite/les-tchats-chiffres-du-crime-organise/>], fedpol met au jour de vastes réseaux de fraude et de blanchiment d'argent opérant à l'échelle internationale. Ces informations sont intégrées dans des enquêtes approfondies, qui aboutissent à des arrestations dans le monde réel.

Sécurité et liberté sont les deux faces d'une même médaille. Sans sécurité, pas de liberté, et sans liberté, pas de sécurité. Cet exercice d'équilibrisme exige une stratégie claire qui allie connaissances, coopération et confiance mutuelle. Si les criminels les plus dangereux travaillent en réseau à l'échelle mondiale, alors la police doit faire de même, aujourd'hui plus que jamais.

« Si les criminels les plus dangereux travaillent en réseau à l'échelle mondiale, alors la police doit faire de même. »

Au début de l'année 2025, la directrice Nicoletta della Valle a fait ses adieux à fedpol et a confié la direction à sa successeuse Eva Wildi-Cortés : « J'ai eu le privilège de diriger fedpol pendant plus d'une décennie, une période pendant laquelle notre office a traversé des changements fondamentaux. Autrefois considéré comme un organe quelque peu lent et poussif, fedpol est aujourd'hui une plaque tournante de la sécurité et de la lutte contre la criminalité aux niveaux national et international. La coopération avec les cantons et les partenaires internationaux s'est renforcée, la digitalisation a fait naître de nouvelles possibilités et des équipes spécialisées échangent leurs connaissances dans le monde entier. Une telle transformation n'est pas toujours facile et exige un engagement important de la part de tout le monde. Mais c'est ce qui a permis à fedpol de devenir ce qu'il est aujourd'hui : une police fédérale moderne et interconnectée, qui apporte une contribution significative à la sécurité de notre pays. »

C'est désormais au tour de la nouvelle directrice, Eva Wildi-Cortès, de poursuivre dans cette voie. Nicoletta della Valle : « Je lui souhaite plein succès et beaucoup de force et de courage pour prendre les décisions qui s'imposent. Car les défis ne sont pas des moindres pour fedpol. Je suis convaincue qu'Eva Wildi-Cortès et fedpol dans son ensemble sauront faire face à ces tâches grâce à des bases solides, des équipes engagées et des partenaires forts, et qu'ils le feront avec courage, discernement et prévoyance. »

Et sinon, que s'est-il passé en 2024 ?

Vous le découvrirez dans notre rapport annuel ! Vous y trouverez, en vrac : l'arrestation de braqueurs de distributeurs automatiques de billets, l'interdiction du Hamas, un enlèvement sur la route migratoire suivi par un chantage en Suisse, l'opération internationale JACKAL menée contre le crime organisé nigérian, des passeurs tchétchènes qui acheminent des personnes clandestines par la Suisse, une action

coordonnée à l'échelle internationale contre la pédocriminalité, la conférence sur l'Ukraine au Bürgenstock, les Jeux Olympiques de Paris. Et enfin, un élément primordial pour détecter les documents falsifiés.

Vous trouverez des descriptions détaillées de ces cas et bien d'autres encore dans notre rapport annuel 2024. Nous vous souhaitons une passionnante lecture !

Que fait fedpol ?



fedpol lutte, aux niveaux national et international, contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la criminalité organisée, la grande criminalité et la criminalité économique. Il protège les personnes, les autorités et les bâtiments relevant de la compétence fédérale. fedpol développe et exploite des systèmes d'information nationaux et accomplit des tâches de surveillance, d'octroi d'autorisation et d'exécution en matière de droit des armes et des explosifs. En outre, il veille à la coopération policière nationale et internationale et à l'échange d'informations. Ce faisant, il contribue à maintenir la sécurité intérieure et à protéger la démocratie et l'État de droit.

[Stratégie « Invia fedpol 2024–2027 » \[https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/fedpol/strategie.html\]](https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/fedpol/strategie.html)



La police observe fréquemment ce schéma : des jeunes se radicalisent en ligne, pris dans une spirale alimentée par des contenus sur les réseaux sociaux qui renforcent leurs convictions initiales (Image symbolique).

Radicalisation : des clics aux actes

Davide* et Blerim* se sont rencontrés en ligne et ont échangé pendant des mois via différents tchats. Peu à peu, ils nouent une amitié virtuelle, unis par une même idéologie extrémiste et une obsession commune : punir ceux qu'ils considèrent comme des mécréants. Ensemble, ils nourrissent le fantasme de commettre des attaques terroristes.

Selon les informations de fedpol et de ses partenaires, Davide s'est radicalisé à une vitesse fulgurante. La police observe ce schéma dans de nombreux cas : des jeunes se laissent emporter dans une spirale de radicalisation en ligne, alimentée par des contenus sur les réseaux sociaux qui renforcent leurs convictions initiales. Pris dans cette spirale, Davide consomme massivement de la propagande en ligne et commence même à en produire lui-même. Sans emploi ni formation, il passe ses journées immergé dans son univers virtuel, obsédé par les thématiques djihadistes. Son téléphone et les mots-clés qu'il saisit dans ses moteurs de recherche indiquent que ses obsessions prennent une tournure de plus en plus concrète.

Blerim transpose également ses sombres intentions dans le monde réel et exprime ouvertement sa haine des « mécréants ». Pendant plusieurs semaines, il se rend dans différentes églises de sa région et perturbe les offices. Persuadé que l'islam est la seule

véritable religion, il tente d'imposer ses convictions dans ces lieux de culte. Il tente même de prêcher sa doctrine à un enquêteur de fedpol.

« C'est préoccupant de voir à quel point ces jeunes sont convaincus d'être sur la bonne voie, d'être « dans le juste ». Pour certains, la radicalisation est profondément enracinée. »

Florian*, enquêteur fédéral

Aujourd'hui, l'un des deux jeunes hommes fait l'objet de mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) et suit un programme de déradicalisation après sa libération de la détention provisoire. Quant à l'autre, il a été placé dans une institution pour jeunes adultes. Dans tous les cas, les autorités tentent toujours de prioriser les mesures de réinsertion pour les cas de jeunes radicalisés. En effet, sans un accompagnement adapté, ces jeunes risquent de poursuivre leur trajectoire radicale et, pour les mineurs, le passage à l'âge adulte signifie des sanctions bien plus lourdes.

Radicalisation de mineurs - une tendance alarmante en 2024



En 2024, la radicalisation djihadiste de mineurs et de jeunes adultes est devenue une préoccupation majeure pour la police et les services de renseignement. Selon le Service de Renseignement de la Confédération (SRC), la Suisse est particulièrement touchée par ce phénomène en comparaison avec d'autres pays européens.

Les cas le confirment. Quelques semaines après l'attaque au couteau à Zurich, trois jeunes radicalisés sont arrêtés dans les cantons de Genève et de Vaud alors qu'ils tentent de passer à l'action. Au printemps, deux mineurs sont arrêtés à Schaffhouse pour des motifs similaires. En été, deux adolescents sont appréhendés après avoir menacé de commettre un attentat au camion lors de la Pride à Zurich. À la fin de 2024, deux adolescents sont arrêtés dans le sud de la Suisse, dont l'un est âgé d'à peine onze ans. Tous deux présentaient un profil de radicalisation préoccupant.

Créer des ponts avec les partenaires



fedpol enquête sur les affaires de terrorisme relevant de la compétence du Ministère public de la Confédération (MPC), dans les dossiers impliquant des auteurs inconnus ou majeurs. fedpol analyse les renseignements policiers aux niveaux tactique et stratégique, soutient les petits cantons et facilite la coopération avec les polices cantonales et internationales. Il apporte également son expertise en matière de terrorisme djihadiste, notamment pour les cas impliquant des mineurs, une compétence souvent limitée dans certains cantons.

Au vu de la situation en 2024, fedpol a mis en place pendant quelques mois un groupe de travail spécifique pour traiter les cas de radicalisation de jeunes adultes et de mineurs. Ce groupe a permis de créer des ponts entre les différentes autorités. Il avait pour principal objectif de coordonner les résultats des enquêtes entre les corps de police cantonaux, les ministères publics cantonaux, le SRC, fedpol et le MPC. Au centre de l'attention : l'échange des différentes informations issues des analyses, des auditions et autres investigations afin d'identifier les liens

entre les personnes impliquées, notamment celles actives en ligne, y compris à l'international. Grâce à cette coordination, ce groupe permet d'assurer un partage d'informations uniforme entre toutes les parties concernées et de mettre en place les mesures les plus adaptées.

* Prénom modifié

[Interdictions d'entrée et expulsions](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/interdictions-dentree-et-expulsions/) [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/interdictions-dentree-et-expulsions/>]

[Lutte contre le terrorisme](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/lutte-contre-le-terrorisme/) [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/lutte-contre-le-terrorisme/>]

fedpol24



Vue du poste de commandement chargé de coordonner l'engagement.

Intouchables ? Certainement pas

Le modeste magasin est situé le long d'un axe routier animé au centre d'une ville de Suisse centrale. Pendant plusieurs mois, des hommes vont et viennent discrètement, dans un ballet bien rodé. Ce qui ressemble à priori à un commerce ordinaire est en réalité l'épicentre présumé d'un réseau de trafic de drogues et de blanchiment d'argent.

Sous la direction du Ministère public de la Confédération, fedpol enquête avec la police lucernoise contre une organisation criminelle présumée d'origine albanaise. Le soupçon : les criminels blanchiraient systématiquement l'argent de la drogue par le biais d'un commerce. Entre mars 2022 et février 2023, les enquêtrices et les enquêteurs recensent plus de 750 visites de passeurs de fonds présumés : un signe évident d'une activité intense. Selon les investigations, l'agence de voyages servirait de plaque tournante financière. Les exploitants y auraient fait passer plusieurs millions de francs qu'ils auraient transférés à l'étranger. Une grande partie des fonds transite probablement par des canaux financiers informels à destination de l'Albanie et du Kosovo.

Ramifications internationales et opérations secrètes

Les exploitants de l'agence de voyages semblent faire partie d'un réseau criminel étendu qui sévit en Suisse, en Europe du Sud-Est et dans d'autres pays européens. Au centre du réseau, les cerveaux présumés sont actifs dans diverses activités criminelles. Les

suspects se sentent en sécurité. Dans les communications téléphoniques mises sur écoute, ils semblent penser qu'ils ne laissent pas de traces et que le fonctionnement de leur réseau est sûr. Grave erreur. En septembre 2024, fedpol et la police lucernoise passent à l'action, avec l'appui de la police cantonale de Bâle-Ville et de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières. Le jour J, six personnes sont arrêtées, des perquisitions sont effectuées dans toute la Suisse et des preuves sont réunies. La journée est longue et difficile pour toutes les forces d'intervention. La coordination simultanée des autorités concernées dans différents lieux d'intervention implique une préparation minutieuse et une concentration maximale.

L'enquête continue

Les suspects sont en détention préventive, et les investigations se poursuivent. La coopération entre autorités est essentielle pour combattre la criminalité organisée ; ce cas en est un bon exemple. fedpol reste pleinement mobilisé, car lorsqu'on se croit intouchable, on a tendance à sous-estimer la portée de la poursuite pénale.

La présomption d'innocence s'applique à toutes les personnes citées.

« L'opération conjointe de fedpol et de la police lucernoise illustre parfaitement comment la coopération étroite des corps de police et l'orientation stratégique commune permettent de remporter des succès décisifs contre la criminalité organisée. »

Marie, enquêtrice

[Blanchiment d'argent : les communications ont doublé en seulement deux ans \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-les-communications-ont-double-en-seulement-deux-ans/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-les-communications-ont-double-en-seulement-deux-ans/)

fedpol24



L'authentification multifacteur permet de renforcer la sécurité en ligne (image symbolique).

Démantèlement d'un réseau international de phishing

Quelque part en Suisse, la cliente d'une banque recherche sur Google l'adresse de son portail d'e-banking, clique sur un résultat et introduit ses données d'accès. Cela suffit à faire d'elle une victime de fraude : le site Internet se trouve être une copie parfaite de l'original, créé par des criminels qui dérobent et utilisent ses données en temps réel.

Des criminels enregistrent des noms de domaine Internet ressemblant à s'y méprendre aux vrais sites et les placent en bonne position dans les résultats de recherche grâce à la publicité Google.

Sur un de ces faux sites, le client se connecte comme d'habitude avec son nom d'utilisateur et son mot de passe, les données étant immédiatement transmises aux criminels. Ceux-ci se connectent en parallèle au véritable site d'e-banking de la personne et accèdent ainsi à ses comptes. L'authentification à deux facteurs ne sert à rien dans un tel cas. En quelques secondes, le client devient victime. Sans se douter de rien, il introduit son code de sécurité sur le faux site, que les escrocs utilisent immédiatement pour se connecter à son véritable compte et prendre le contrôle de son argent. Souvent, les fraudeurs transfèrent des sommes importantes sur le compte de *money mules*, des personnes recrutées comme agents financiers et dont les comptes sont utilisés pour

déplacer les fonds obtenus illégalement. Une autre méthode consiste à déplacer l'argent par le biais de plates-formes d'échange de cryptomonnaies.

fedpol met en route l'enquête

Après les premières investigations policières, le Ministère public de la Confédération (MPC) ouvre une procédure en juillet 2022 et confie la suite des opérations à fedpol. Tout semble indiquer qu'un groupe de cybercriminels actif au niveau international s'en est pris de manière ciblée à des clients de banques suisses entre mai et octobre 2022. Les enquêteurs et les spécialistes en forensique informatique de fedpol identifient un développeur basé en Angleterre. Ce dernier aurait conçu tout le kit de hameçonnage (*phishing*), c'est-à-dire le logiciel utilisé par les criminels. Les autorités britanniques enquêtent déjà à son sujet.

Grâce à un échange étroit entre fedpol, le MPC, Europol et Eurojust (l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale), les autorités sont en mesure de comparer leurs informations. Les enquêteurs anglais confirment l'identité du développeur présumé. Le 26 octobre 2023, l'homme en question est arrêté en Angleterre.

« Les cybercriminels sont bien organisés, efficaces et agissent par-delà les frontières. Nos ressources sont certes très limitées et la coopération internationale n'est pas toujours facile. Néanmoins, cette affaire montre que nous sommes tout à fait en mesure de demander des comptes aux auteurs de ces actes, même à l'étranger. »

Andreas, enquêteur fédéral

La coopération internationale, clé du succès

L'étroite coopération entre fedpol et les autorités internationales de poursuite pénale a abouti à la reprise de la procédure par les autorités britanniques. Le prévenu doit désormais répondre de ses actes devant un tribunal anglais. Face à l'agilité impressionnante des cybercriminels, il est indispensable que les polices coopèrent au niveau international pour leur mettre des bâtons dans les roues. Dans l'espace numérique en particulier, le crime ne connaît pas de frontières : la poursuite pénale doit donc être tout aussi interconnectée et dynamique que les auteurs d'infractions.

Voici comment surfer sans vous faire hameçonner



- **Tapez vous-même le nom du site ou ajoutez-le à vos favoris** : introduisez toujours manuellement l'adresse de votre banque dans la barre d'URL ou bien enregistrez-la dans les favoris de votre navigateur. Ne tapez pas l'adresse dans un moteur de recherche.
- **Vérifiez les liens et les expéditeurs de vos e-mails** : n'ouvrez jamais de liens ou de pièces jointes provenant d'expéditeurs inconnus. Les banques ne demandent jamais de données sensibles par e-mail ou par sms.
- **Ne vous fiez pas à l'authentification à deux facteurs** : si vous recevez une telle demande d'authentification sans raison, interrompez le processus et informez-en votre banque.
- **Contrôlez régulièrement l'activité sur votre compte** : vérifiez vos transactions et signalez immédiatement toute dépense suspecte.
- **Tenez à jour vos logiciels** : veillez à ce que votre système d'exploitation, vos applications et votre programme antivirus soient toujours à jour.

Restez vigilants, car les cybercriminels profitent de la moindre opportunité !



Les forces spéciales peu avant leur engagement en France.

Coup de filet contre une bande internationale de passeurs

La lutte contre la criminalité organisée, et en particulier contre le trafic international de migrants, est en tête des priorités pour fedpol. Les enquêtrices et enquêteurs de fedpol ont collaboré avec les autorités de poursuite pénale françaises et le Ministère public de la Confédération pour démanteler une bande de passeurs bien organisés, qui acheminait illégalement des personnes depuis le Nord-Caucase russe jusqu'en Europe occidentale. Un cas qui illustre à la fois l'efficacité et la nécessité de la coopération internationale.

En juin 2023, des équipes d'enquêteurs français découvrent un réseau qui fait passer clandestinement des personnes de la république russe de Tchétchénie jusqu'en Europe sans titre de séjour valable. Des ressortissants russes sans papiers valables sont contrôlés à plusieurs reprises en Suisse. Europol coordonne les résultats de l'enquête en continu, et fedpol intensifie alors les investigations.

Le Ministère public de la Confédération ouvre une procédure pénale contre quatre personnes soupçonnées d'organiser l'entrée en Suisse ou le transit par ce pays. Les autorités suisses et françaises travaillent ensemble au sein d'un *joint investigation team*

(JIT) pour mettre au jour les structures du groupe de passeurs. L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières apporte des éléments importants découverts lors des contrôles aux frontières.

L'intervention a lieu le 28 mai 2024 : les forces spéciales françaises, à savoir le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale et la Recherche Assistance Intervention Dissuasion, arrêtent onze suspects à Reims (France) et dans les environs. Des enquêteurs de fedpol soutiennent les autorités françaises sur place. Des perquisitions font apparaître des indices importants, laissant penser que les personnes arrêtées pourraient aussi être impliquées dans d'autres infractions comme le terrorisme et le trafic d'armes.

La coopération internationale est la clé du succès

Les passeurs varient leurs itinéraires avec habileté et utilisent des autorisations de séjour légales dans plusieurs pays de l'UE. Ils accompagnent les migrantes et les migrants depuis la Slovaquie jusqu'en France, en passant par l'Italie et la Suisse, et exigent de fortes sommes pour leurs services.

La coopération étroite des autorités de poursuite pénale suisses et françaises s'avère décisive. Le JIT permet de sécuriser les preuves rapidement des deux côtés de la frontière et de coordonner la poursuite pénale des suspects. Grâce à une communication soutenue entre les ministères publics, des interpellations rapides sont possibles.

Le regard tourné vers l'avenir

Pour l'instant, on n'a trouvé aucune trace de suspects ou d'infrastructures appartenant à cette bande en Suisse. Notre pays a surtout servi de zone de transit pour les criminels. L'engagement montre l'importance de coopérer et d'échanger étroitement le plus tôt possible entre partenaires nationaux et internationaux. C'est un gros coup de filet contre le trafic international de migrants, prouvant qu'une coopération solide de la police et des autorités judiciaires est efficace pour lutter contre la criminalité transfrontière. Les résultats de ce cas nous aideront à détecter en amont les futures tentatives de passage clandestin et à les prévenir.

« L'opération a clairement montré qu'en Suisse, nous devons voir plus loin que le bout de notre nez pour combattre le trafic de migrants. C'est le seul moyen de signaler aux criminels que la Suisse n'est pas un pays sans droit ni loi. »

Kuno, chef suppléant de commissariat

[Interdictions d'entrée et expulsions \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/interdictions-dentree-et-expulsions/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/interdictions-dentree-et-expulsions/)



Confraternités nigérianes : des organisations qui sévissent à l'échelle internationale.

Tempête de neige en plein mois de mai

Ce qui ressemble à priori à un raid local fait en réalité partie d'une opération globale contre les confraternités nigérianes, qui tissent leur toile sur des continents entiers avec le trafic de stupéfiants, les fraudes et le blanchiment d'argent. Leurs victimes perdent tout : argent, confiance et liberté.

« On y va ! C'est parti ! »

Le 14 mai 2024 à 6 h du matin à Lausanne, rue de Genève. L'opération JACKAL est lancée. Les forces d'intervention de fedpol, de la police cantonale vaudoise, de la police municipale de Lausanne, du ministère public vaudois et d'INTERPOL pénètrent dans un immeuble. À peine le premier policier a-t-il passé la porte d'entrée que des sachets de poudre blanche volent par les fenêtres, de la cocaïne probablement. Les suspects se démènent comme de beaux diables pour faire disparaître les preuves. Mais la police est plus rapide. 57 policières et policiers fouillent systématiquement les appartements servant de cachettes et d'entrepôts pour le trafic de stupéfiants. 22 personnes sans titre de séjour valable en Suisse sont arrêtées. Deux d'entre elles sont incarcérées le jour même, quatre sont placées en détention préventive, trois autres sont livrées à d'autres cantons. Plus d'un kilo de cocaïne est saisi, ainsi que 48 000 francs en espèces.

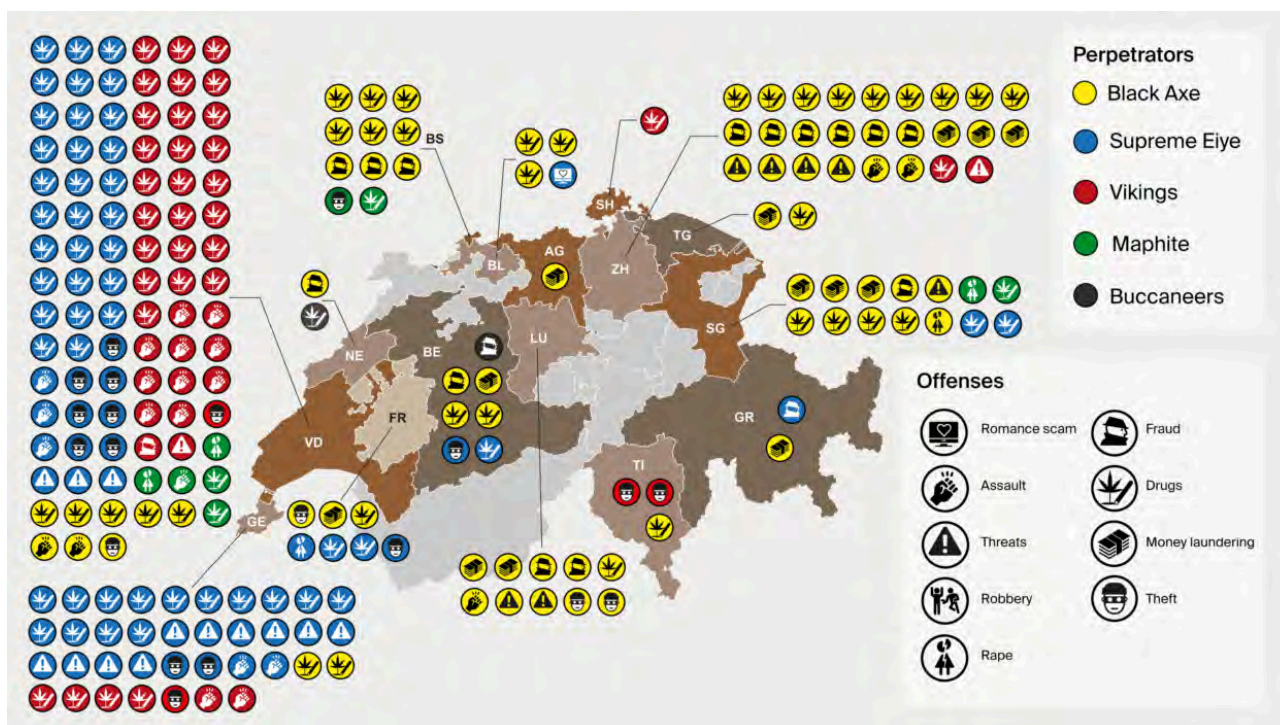
Les confraternités nigériennes



Les origines des confraternités remontent aux années 1950, lorsqu'elles ont été créées au sein d'associations estudiantines au Nigéria, dans un but social dans un premier temps. Les groupes tels que *Black Axe*, *Vikings*, *Maphites* et *Supreme Eiyé Confraternity* ont évolué au fil des années pour servir aujourd'hui de façade à des organisations criminelles actives à l'échelle internationale. Ils se distinguent par des hiérarchies strictes et une grande capacité d'adaptation. Un président opérant dans le monde entier dicte l'orientation à suivre ; des *chapters* régionaux exécutent les ordres.

Retour en arrière. En 2021, fedpol reçoit une information de ses partenaires étrangers : des Nigériens de Suisse ont été vus à la rencontre européenne de la confraternité *Black Axe* à Bruxelles. fedpol veut en savoir davantage et identifie près de 200 membres de différentes confraternités en Suisse. Leurs victimes ont souvent perdu tout ce qui donnait un sens à leur existence. Des femmes attirées par la promesse d'une vie meilleure sont poussées à la prostitution. Des personnes qui recherchaient de l'affection sont victimes d'escroquerie sentimentale et perdent tout leur argent et leur confiance dans les contacts humains. Des retraités sont utilisés comme *mules* pour transporter des fonds ou de la drogue sous des prétextes inventés de toutes pièces. À l'heure actuelle, plusieurs retraitées et retraités suisses croupissent dans des prisons étrangères.

Les fonds de Suisse sont injectés dans des réseaux internationaux et financent des crimes en Europe, Afrique et Amérique du Sud. Selon l'analyse, presque tous les cantons sont touchés, tandis que les villes de Lausanne, Genève et Zurich servent de plaques tournantes principales pour des activités telles que le blanchiment d'argent et la distribution de stupéfiants. Les confraternités ennemies règlent leurs contentieux par la violence : rien qu'en 2024, fedpol a recensé dix affrontements violents en Suisse.



Infographie : Les confraternités en Suisse sont actives : menaces, blanchiment d'argent, trafic de stupéfiants, leurs crimes font d'innombrables victimes (État : février 2025)

Le bilan de l'opération JACKAL est impressionnant : INTERPOL a bloqué plus de 1,2 million d'euros de fonds illégaux dans le monde entier, 75 suspects ont été arrêtés et les cerveaux ont été identifiés. Les résultats de Lausanne sont intégrés dans l'analyse et communiqués aux autorités partenaires. Pièce après pièce, le puzzle prend forme et l'image d'ensemble se précise. Les polices suisses ont montré qu'elles agissent avec détermination et envoient un signal clair : la Suisse n'est pas un havre pour les réseaux criminels – elle les combat systématiquement.

Opération JACKAL



Une initiative globale : INTERPOL coordonne l'opération JACKAL, qui cible les réseaux criminels ouest-africains. Dans la ligne de mire se trouvent les confraternités nigérianes, notamment Black Axe, qui prennent toujours plus d'influence dans le trafic de stupéfiants, la fraude en ligne, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent. Près de 30 membres présumés sont identifiés en Suisse, avant tout à Lausanne, Genève et Zurich. Les réseaux opèrent à l'échelle internationale et transfèrent des fonds pour financer leurs activités criminelles dans le monde entier.

« Nous devons agir avec détermination en Suisse, afin que les confraternités nigérianes ne puissent pas s'implanter dans notre pays et élargir leur spectre d'activités. Pour y parvenir, nous devons absolument comprendre leur fonctionnement, leurs valeurs et leur mentalité. »

Michael, enquêteur fédéral



Opération JACKAL : fedpol, la police cantonale vaudoise et INTERPOL sont sur le point d'intervenir.



La police saisit plusieurs emballages de denrées alimentaires...



... qui sont remplis à ras bord de drogues.



Billets saisis : 48 000 francs.

[\[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/interdictions-dentree-et-expulsions/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/interdictions-dentree-et-expulsions/) Blanchiment d'argent : les communications ont doublé en seulement deux ans [\[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-les-communications-ont-double-en-seulement-deux-ans/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/blanchiment-dargent-les-communications-ont-double-en-seulement-deux-ans/)



Un jeune Danois vend de la pédopornographie générée par l'IA dans le monde entier. La police le démasque : des arrestations ont lieu dans 19 pays, dont trois en Suisse.

Pédopornographie générée par l'IA : défendable ou interdit ?

Le site Internet de Rasmus* contient des milliers d'images de personnes mineures, principalement des filles. Mais il n'existe à priori pas de victimes, car le Danois de 28 ans a créé toutes les images lui-même, à l'aide de l'intelligence artificielle (IA). Un cas international qui passe aussi par la Suisse.

Rasmus* contemple les images sur son ordinateur d'un œil satisfait. Il y en a une quantité phénoménale, largement plus de 300 000. Il a fallu s'exercer, mais à présent, Rasmus maîtrise le programme d'IA – en grande partie gratuit – sur le bout des doigts, si bien que personne ne parvient plus à savoir si les photos des filles et des garçons dans des poses suggestives sont authentiques ou non. Une situation avantageuse sous plusieurs aspects pour Rasmus : zéro victime, et pourtant, il a des milliers d'images à proposer à ses acheteurs.

La rencontre annuelle des experts en matière de pédocriminalité s'est tenue en juin 2024 au siège d'Europol à La Haye (NL). La Grande-Bretagne et le Danemark y ont présenté conjointement le cas de ce jeune Danois qui faisait de la publicité pour des contenus pornographiques explicites sur TikTok, YouTube, X, Discord et son propre site. Une

grande partie des contenus librement accessibles n'est pas répréhensible, car même si les filles sur les photos ont l'air jeune, les contenus ne sont pas explicitement pornographiques. Pour cinq euros par mois, Rasmus propose en outre un contenu premium, jusqu'à mille images par mois. La *National Crime Agency* britannique, qui est tombée sur ce site lors de ses investigations secrètes, a payé les cinq euros. Le contenu exclusif s'avère être de la pédopornographie. Grâce à cet achat, la police est parvenue à identifier l'auteur. Rasmus est arrêté à son domicile au Danemark.

Un cas international – qui passe aussi par la Suisse

La police saisit plus de 300 000 images, toutes générées par l'IA, dont près d'un dixième sont à caractère pédopornographique. Les près de 300 acheteurs résident dans plus d'une trentaine de pays différents. En automne, Europol informe fedpol que trois d'entre eux vivent en Suisse. fedpol alerte les cantons de domicile. Une première perquisition est effectuée dans le canton de Bâle-Campagne, suivie par une deuxième dans le canton de Lucerne, puis une troisième en ville de Zurich. Lors de ses aveux, l'un des individus a prétendu qu'il ne savait pas que la possession de matériel pédopornographique généré par l'IA était punissable.

Les auteurs profitent-ils effectivement d'une zone grise de la justice ? Non, selon le code pénal suisse. L'art. 197 spécifie expressément que la fabrication et la possession de représentations contenant des actes d'ordre sexuel non effectifs avec des mineurs sont punissables. Peu importe qu'il s'agisse de dessins, de photos ou d'images générées par l'IA : tout est passible d'une sanction.

L'IA détourne notre attention des vraies victimes

Le contenu pédopornographique généré par l'IA pose un immense défi à la police. La quantité de matériel augmente de façon exponentielle depuis des années et les programmes deviennent de plus en plus accessibles et conviviaux. Quand bien même l'IA ne génère pas elle-même de victimes, elle empêche de se concentrer sur les véritables victimes et complique le travail de la police. En effet, les images réelles existent toujours, mais le travail à fournir pour distinguer les vraies images de celles générées par l'IA devient toujours plus complexe et important. Or, derrière chaque vraie image il y a une victime, un enfant abusé qui doit être retrouvé. La coopération et l'échange d'informations en sont d'autant plus importants, tant entre fedpol et ses partenaires internationaux comme Europol qu'au plan national. Car la priorité absolue doit toujours être donnée aux victimes.

« En matière de pédopornographie, l'identification des victimes est particulièrement importante, car celles-ci nous mènent généralement jusqu'à d'autres criminels. Le cercle s'élargit de plus en plus. Avec le matériel généré par l'IA, souvent nous ne savons même pas s'il y a vraiment une victime. C'est ce qui rend notre travail compliqué. »

Marcel, enquêteur fédéral

* Prénom modifié

[Ensemble contre la pédocriminalité \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/ensemble-contre-la-pedocriminalite/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/ensemble-contre-la-pedocriminalite/)



Une explosion test sur un distributeur automatique de billets transforme le paysage en décor de film d'action : tout n'est que désolation et débris.

Une mauvaise année pour les Plofkraker

2024 est une année record concernant les attaques à l'explosif contre les distributeurs automatiques de billets, mais aussi une année jalonnée de succès policiers et accompagnée du cliquetis des menottes : des mois d'enquête aboutissent à des arrestations en France et en Suisse.

Après une baisse en 2023, les attaques contre des distributeurs automatiques de billets reprennent de plus belle en Suisse en 2024. Ce sont en particulier les attaques à l'explosif qui sont en hausse : la tendance démarre au sud de l'Allemagne, se poursuivant dans l'arc jurassien puis en France. Les explosions sont plus nombreuses que jamais. Leurs auteurs ? Un groupe composé de Néerlandais effroyablement jeunes.

Un autre groupe déjà connu de fedpol, encore plus proche de la Mocco Maffia, sort également de l'ombre en 2024. Ce dernier s'était déjà fait remarquer en 2020 et 2021 par des attaques à l'explosif sur des distributeurs dans le nord-ouest de la Suisse. Fin 2021, certains de ses membres ont été arrêtés en France.

Le point commun entre ces deux groupes est qu'ils agissent de manière très professionnelle et sont extrêmement bien préparés. Connus aux Pays-Bas sous le nom de *Plofkraker* (littéralement *les braqueurs qui font boum*), ces criminels séjournent longtemps dans la région visée avant de commettre une attaque. Ils vérifient les

possibilités de fuite et examinent les distributeurs. Ils louent des appartements et des chambres via des plates-formes en ligne pour y préparer leurs attaques. Ils ne laissent rien au hasard, et frappent pendant la nuit.

Plus de 700 km séparent la Suisse des Pays-Bas : 8,5 heures de route, si tout va bien. Les criminels se préparent très soigneusement à cette longue évasion. En général, ils s'enfuient directement du lieu de l'infraction avec une trottinette ou un scooter électrique, avant de monter dans un véhicule avec un moteur puissant. Dans le coffre, ils stockent des bidons d'essence pour pouvoir rouler sans pause jusqu'aux Pays-Bas. Ils louent leurs véhicules par l'intermédiaire de sociétés douteuses à l'étranger ou en Suisse et paient généralement en espèces. Mais tout ne se passe pas toujours comme prévu : en Allemagne comme en Suisse, certains braqueurs ont eu des accidents. Ils ont alors dû laisser derrière eux le véhicule de fuite, fournissant ainsi des indices aux enquêteurs. Une véritable aubaine pour la police.

Enquête, surveillance, arrestation

Grâce à un échange intensif d'informations entre fedpol et les autorités françaises, allemandes et néerlandaises, l'étau se resserre autour du premier groupe de criminels : les investigations se focalisent sur le triangle frontalier entre l'Allemagne, la France et la Suisse. Entre le 6 et le 9 septembre, les agents français arrêtent 13 personnes, entre autres des membres du groupe chargés de la logistique, de l'observation, de la conduite de véhicules et des explosifs.

Trois mois plus tard, le second groupe est également dans la ligne de mire des autorités : grâce à une enquête demandant beaucoup de ressources et à une collaboration étroite avec le Ministère public de la Confédération (MPC), l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), le parquet de Bâle-Ville et la police cantonale bernoise, les activités du groupe sont mises au jour. Le 13 décembre, le piège se referme enfin : quatre membres présumés du groupe sont arrêtés dans la région lucernoise. Lors d'une perquisition menée dans un appartement de location dans l'Oberland bernois, les enquêteurs trouvent en outre des paquets d'explosifs et des pétards Cobra 6.

2024 a donc marqué la fin des festivités pour un certain nombre de *Plofkraker*. Des opérations réussies comme celles-ci permettent de recueillir des informations importantes pour les prochaines missions. Affaire à suivre !

« Si les succès obtenus dans les enquêtes sont importants, l'expérience à l'étranger montre malgré tout qu'une approche répressive ne suffit pas pour lutter contre les attaques de distributeurs de billets : nous devons travailler avec les banques afin que ces attaques à l'explosif soient tout simplement impossibles... »

Cristian*, enquêteur fédéral

* Prénom modifié



Ousman Sonko était un homme redouté en Gambie. Accusé de crimes contre l'humanité, il a été arrêté en 2017 et condamné en 2024 à 20 ans de prison (Image symbolique).

Rattrapé par la justice internationale

Ousman Sonko, ex-ministre de l'Intérieur gambien, pensait trouver refuge en Suisse après avoir servi sous le régime autoritaire de son pays. Accusé de crimes contre l'humanité, il a été arrêté en 2017 et condamné en 2024 à 20 ans de prison. Une enquête complexe de fedpol sous le mandat du MPC a permis de reconstituer le système répressif dont il faisait partie.

Entre 2000 et 2016, Ousman Sonko était un homme redouté en Gambie. Ministre sous le régime autoritaire de l'ex-président Yahya Jammeh, il comptait garder ses secrets en Suisse, où il dépose une demande d'asile. Mais en janvier 2017, tout bascule : il est arrêté en Suisse. Les accusations portées contre lui sont lourdes : crimes contre l'humanité.

Sonko est soupçonné d'être un acteur clé de la répression sous Jammeh, visant journalistes, opposants et militaires soupçonnés de complots. Derrière les ordres du régime se cache une réalité glaçante : détentions arbitraires, tortures, disparitions et exécutions extrajudiciaires.

Un puzzle à reconstruire

Pendant des années, les Junglers – l’escadron de la mort du régime de Jammeh – se retrouvent régulièrement à Traffic Light, un carrefour stratégique de Banjul. À bord de pick-up blancs, ces hommes cagoulés traquent et capturent les opposants politiques. Ces derniers sont détenus dans la prison du régime, avant d’être transférés par les Junglers au siège de la National Intelligence Agency (NIA). Là, ils subissent des interrogatoires brutaux et des tortures. Personne n’en ressort indemne.

De nombreux Junglers ont témoigné devant la Commission vérité et réconciliation de Gambie. Des audiences filmées, intitulées *Establishing the truth*, permettent aux enquêteurs de reconstituer certains faits. Le Ministère public de la Confédération (MPC), avec le soutien de fedpol, a aussi auditionné des Junglers. L’un d’eux a reconnu avoir tué une dizaine de personnes, sans manifester de réaction apparente. Pris dans un engrenage de violence, ces bourreaux exécutaient les ordres froidement. Toute désobéissance pouvait aussi mettre leur propre vie en danger.

Un contexte précis grâce à l’analyse criminelle

Les crimes contre l’humanité posent des défis majeurs, nécessitant une reconstitution minutieuse de faits souvent anciens et éloignés. L’affaire Sonko illustre cette complexité : l’enquête a exigé une analyse approfondie du contexte historique et politique ainsi que des dynamiques de pouvoir en Gambie à l’époque des faits.

Le croisement des analyses criminelles et des enquêtes a permis de dresser un portrait détaillé des rouages du régime et de vérifier la cohérence des témoignages afin de consolider le dossier judiciaire. Tous ces éléments ont permis de mettre en lumière le rôle présumé de Sonko : un acteur clé dans la planification et la mise en œuvre des exactions.

« Il y a encore quelques années, enquêter sur ce type de crimes créait un précédent. Aujourd’hui, nous voyons à quel point ces affaires prennent de l’ampleur. Les enquêtes sont fascinantes et comportent des dimensions politiques et historiques complexes. Elles mettent en lumière des conflits et des pans entiers de l’histoire mondiale pas toujours bien connus en Suisse. »

Jacques, analyste criminel, spécialiste de l’Afrique

Un signal fort contre l’impunité

La Suisse refuse d’être un refuge pour les criminels de guerre et lutte activement contre l’impunité. Condamné à 20 ans de prison, Sonko est le plus haut responsable jugé en Europe au titre de la compétence universelle. Ce verdict historique rappelle qu’aucun statut ne protège de la justice internationale. Le jugement n’est pas entré en force. Le prévenu continue à bénéficier de la présomption d’innocence.

D’autres enquêtes dans le domaine du droit pénal international sont en cours. Grâce à des investigations rigoureuses et à une coopération internationale, la justice progresse et démontre que ceux qui commettent des atrocités doivent se rendre compte qu’ils pourront être jugés, peu importe où ils se trouvent.

Témoignages de victimes de guerre : un portail web



Depuis plusieurs années, la Suisse recueille les témoignages de victimes et de témoins de crimes de guerre et d’autres violations du droit pénal international. En 2022, fedpol, avec le Ministère public de la Confédération (MPC) et le Secrétariat d’État aux migrations (SEM), a modernisé ce processus en lançant un portail web [<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/kriminalitaet/warcrimes/form-warcrime>]

[s.htm\]](#) dédié aux personnes réfugiées en provenance d'Ukraine, afin de faciliter les investigations.

Depuis octobre 2024, ce portail est disponible en 13 langues. Le processus reste simple et efficace : le SEM distribue aux personnes réfugiées et demandeuses d'asile des cartes avec un QR-code renvoyant vers le site, où elles peuvent déposer une première déclaration. Ensuite, fedpol analyse ces informations et contacte les témoins pour recueillir leurs témoignages détaillés. Ceux-ci alimentent des enquêtes judiciaires et des demandes d'entraide internationale. Europol filtre et organise ces données pour des actions ciblées.

Préserver ces preuves aujourd'hui, c'est garantir la justice demain. Depuis 2022, des informations essentielles ont été transmises à Europol, ce qui renforce la lutte contre l'impunité. La Suisse affirme ainsi son engagement en faveur de la justice internationale.



Après l'attentat du 7 octobre 2023 contre Israël, la Suisse crée une loi interdisant le Hamas sur son territoire.

Faire face au Hamas

L'attentat perpétré par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 donne l'impulsion à la création d'une nouvelle loi qui changera la Suisse. Le Conseil fédéral agit rapidement, catégorisant officiellement le Hamas comme organisation terroriste moins de quatre jours après les événements. Le 22 octobre, fedpol est chargé d'élaborer une loi, qui devrait entrer en vigueur en mai 2025.

fedpol a pour tâche de formuler une loi interdisant le Hamas en Suisse, et ce de manière précise, efficace et conforme au droit. L'enjeu politique est de taille, le délai est de trois mois seulement. Une tâche exigeante.

Dès l'avant-projet, des questions complexes se posent : l'interdiction doit-elle porter sur le Hamas dans son ensemble ou seulement sur son aile militaire ? Le Hamas est un réseau complexe d'organisations, de canaux de financements et de propagande ; il est donc difficile à circonscrire du point de vue juridique. Sur quelle base légale la nouvelle loi doit-elle reposer ? La loi sur le renseignement est exclue, faute de résolution de l'ONU en la matière. Le droit de nécessité n'est pas non plus une option. Après d'intenses discussions, la décision est prise de créer une loi à part entière, sur le modèle de la loi interdisant Al-Qaïda et l'État islamique.

« Une loi, ce n'est pas uniquement un ensemble de mots, mais aussi toute une série de décisions qui peuvent avoir des conséquences importantes. Une loi est une prise de position, un bouclier, une promesse. Pour lutter contre le terrorisme, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions : il faut de la perspicacité, de la clairvoyance et du courage. »

Philippe, juriste

Celle-ci a fait ses preuves, offre des directives claires et répond aux exigences. Une semaine plus tard, l'avant-projet est prêt : la structure de base est claire, les premières explications sont rédigées. Une étape importante, mais le plus gros reste à faire.

S'ensuivent des consultations internes, des consultations préalables, des consultations des offices : chaque retour apporte de nouvelles perspectives et implique des ajustements. Le recours à l'intelligence collective aide à peaufiner le projet, qui devient plus précis et plus clair. Les traductions se font parallèlement, chaque mot est soigneusement pesé. Enfin, le projet est prêt à être mis en consultation.

Les premiers échos sont positifs : les partis approuvent le projet à l'unanimité, les cantons y sont presque tous favorables. Des critiques s'élèvent quant à la légalité, à la neutralité et au rôle de la Suisse. fedpol analyse les retours, modifie le projet et précise le message, qui constitue le « mode d'emploi » de la loi.

Lors de la consultation des offices sur le message, aucune nouvelle contribution significative n'est faite. Le travail en amont a donc porté ses fruits. fedpol ajoute quelques derniers détails, mais le projet reste stable. Le 4 septembre, le Conseil fédéral approuve le message.

Les commissions parlementaires se penchent sur le projet de loi : pourquoi prévoit-on d'interdire uniquement le Hamas ? Quand sera applicable cette nouvelle loi ? Que se passe-t-il si des personnes soutiennent le Hamas indirectement ? fedpol fournit des réponses claires.

Le Parlement délibère. À l'issue de longues discussions, il apparaît que l'interdiction du Hamas bénéficie d'un large soutien politique. La loi est adoptée sans modification.

Loi fédérale du 20 décembre 2024 interdisant le Hamas et les organisations apparentées



La nouvelle loi interdit le Hamas, les organisations qui lui servent de couverture, celles qui en émanent ainsi que les organisations ou groupements qui agissent sur son ordre ou en son nom en Suisse. Par ailleurs, le Conseil fédéral peut interdire les organisations et groupements dont *les dirigeants, les buts ou les moyens sont identiques à ceux du Hamas*.

L'interdiction du Hamas renforce la sécurité juridique, particulièrement dans la lutte contre le financement du terrorisme, et facilite et accélère les mesures de police préventive ainsi que l'administration de la preuve dans les procédures pénales.

Quiconque enfreint l'interdiction risque jusqu'à 20 ans de peine privative de liberté ou une amende.



Le patch Tridente, symbole de paix et de coopération.

Bürgenstock : une conférence à haut risque

Une poignée généreuse de chefs et cheffes d'État et de ministres, une sélection rigoureuse de mesures de sécurité, un soupçon de compromis, une bonne dose de diplomatie : la recette parfaite pour orchestrer une conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine avec succès.

Organiser un événement international comme celui du Bürgenstock est un défi. Une conférence de haut niveau implique de jongler avec des contraintes mouvantes et des attentes élevées. Pour fedpol et ses partenaires, cet engagement représente une mission d'adaptabilité et d'endurance.

Prévoir l'imprévisible

Dès le départ, le contexte a imposé une gestion sous haute pression. En coulisses, tous les acteurs s'affairent, parmi eux Mike*. Malgré l'effervescence, chacun et chacune connaît son rôle. Mike renonce à ses vacances planifiées, les collègues aussi. Les ressources en personnel sont déjà limitées. La situation est particulièrement critique lorsqu'il s'agit de policiers et policières spécialisés dans la protection des personnes. Leur nombre en Suisse est restreint. Une chose est sûre : pour remplir le mandat de

fedpol, le canton de Nidwald a besoin du soutien des autres polices cantonales et de l'armée.

Combien de personnes à protéger sont attendues ? On l'ignore encore. On planifie quand même. Une constante guide chaque décision : faire en sorte que les participants et participantes ne perçoivent jamais la complexité de l'organisation. Leur sécurité et leur confort priment.

« La sécurité est le pilier de la liberté et de la paix ; sans elle, ce ne sont plus que des illusions. Et cela vaut d'autant plus lors d'une telle conférence. Protéger et maintenir l'ordre, c'est offrir les meilleures conditions pour favoriser le dialogue. »

Mike, commissaire de la Division Sécurité des personnes et des biens immobiliers

La gestion des départs et arrivées, un casse-tête à résoudre. Par voie terrestre ou aérienne, il faut s'assurer que les slots soient à la fois respectés et flexibles, en cas d'imprévus. L'armée suisse a mobilisé des hélicoptères pour assurer des liaisons rapides entre les aéroports et le Bürgenstock. Grâce à un héliport temporaire aménagé en plein cœur des terres agricoles, l'équipe a déployé tous ses efforts pour maintenir une cadence optimale. En prévoyant un transport par convoi comme alternative en cas de météo défavorable, chaque vol bénéficie d'un plan B.

La communication : l'ingrédient clé

Qui dit organisation, dit communication. Le jour J, le dialogue entre fedpol, le canton de Nidwald et les délégations se poursuit. Mike est sur place, en chef d'orchestre, son téléphone sonne en permanence. Les affectations sont connues, mais à un moment donné, la rotation de postes coince. Pas de problème, son collègue met la main à la pâte pendant quelques heures. Il contrôle les voitures au checkpoint, seuls les véhicules munis d'un badge spécifique peuvent passer.

Une vitrine pour la Suisse

Au-delà des défis techniques et logistiques, cet événement offre aussi une opportunité de mettre le savoir-faire suisse en avant. Chaque détail compte, de l'organisation rigoureuse des convois à la gestion discrète mais efficace des mesures de sécurité.

Et quoi de plus beau qu'une personne à protéger qui s'exclame à son arrivée au Bürgenstock : « This is Switzerland ! ». Ou une autre qui s'arrête pour admirer le paysage verdoyant et en prendre quelques clichés.

C'est la recette pour que la Suisse remplisse son devoir de protection et s'assure que 55 cheffes et chefs de gouvernement, 32 ministres, 5 représentantes et représentants et 8 délégations d'organisations se concentrent sur l'objectif de leur séjour.

Autre engagement sécuritaire en faveur de l'Ukraine



Les 17 et 18 octobre 2024, Lausanne accueille l'Ukraine Mine Action Conference UMAC2024. fedpol effectue l'analyse de la menace et définit les mesures de sécurité en collaboration avec la police cantonale vaudoise. Sur place, des commissaires du Service fédéral de sécurité gèrent les délégations étrangères avec les autorités locales. Des assistants de sécurité publique armés renforcent le contrôle d'accès. Environ 80 délégations, dont le premier ministre ukrainien, la présidente de la Confédération et le conseiller fédéral Ignazio Cassis participent à l'événement.

* Prénom modifié



Arrivée de la vice-présidente américaine Kamala Harris – un convoi sous haute sécurité.



Accès interdit à la terrasse extérieure du Bürgenstock – sous la vigilance de deux policiers fribourgeois.



Relève de poste pour les policiers en charge des contrôles.



À vos marques, prêts, accueillez ! Le défilé des arrivées bat son plein.

[L'échange d'informations, crucial pour le travail de la police \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/lechange-dinformations-crucial-pour-le-travail-de-la-police/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/lechange-dinformations-crucial-pour-le-travail-de-la-police/)

[Les signalements de menaces en hausse \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/)



Rencontre au Ministère de l'Intérieur de Tunisie entre le conseiller fédéral Beat Jans et l'ancien Ministre de l'Intérieur Kamel Feki.

Un engagement, une culture

Lorsque le conseiller fédéral Beat Jans se rend en Tunisie, fedpol l'accompagne. En toute discrétion, des collaborateurs de fedpol assurent la protection rapprochée du chef du Département fédéral de justice et police (DFJP) et coordonnent les mesures nécessaires avec les autorités locales. Politique et sécurité vont ainsi de pair.

Le 23 mai 2024, une délégation du DFJP se rend à Tunis pour une visite de travail de deux jours. Après des semaines de préparation intensive, les mesures de sécurité se concrétisent. C'est une mission qui combine précision, souplesse et coordination. Ce travail est fort heureusement facilité grâce à l'attaché de police de fedpol sur place. Son atout : il connaît le pays, son fonctionnement, et dispose surtout d'un bon réseau. Ces connexions sont essentielles pour naviguer dans les méandres de la réalité locale et poser les bases d'une collaboration efficace. L'objectif ? Assurer le bon déroulement d'une visite dans un environnement complexe et peu familier.

Phase préparatoire

Comme pour chaque engagement, une évaluation des risques est réalisée. Dans ce cas, l'attaché de police apporte sa contribution : situation géopolitique, criminalité, terrorisme, manifestations. Qu'est-ce qui motiverait une personne à prendre un ministre suisse pour cible ? Tout est passé au crible, et aucun détail n'est laissé de côté. Chaque lieu est visité

lors de la phase de reconnaissance. Le chef de département est-il trop exposé lors d'une balade dans la médina ? Peut-il se rendre dans un endroit situé en bord de mer, à quelques kilomètres de la capitale tunisienne ? Les mesures de sécurité sont adaptées à chaque étape du programme. Des outils de communication à la coordination logistique, rien n'est laissé au hasard.

Phase opérationnelle

Et c'est parti ! Tout commence dès l'arrivée à l'aéroport : accueil, convoi, escorte. Les visites s'enchaînent, la garde rapprochée et l'attaché de police y participent. Une visite improvisée proposée par le pays hôte ? Rien de surprenant pour les gardes du corps de fedpol. Les lieux de réception habituels pour les personnalités étrangères sont connus, fedpol les a sur son radar. Chaque étape est anticipée, chaque détail peaufiné. La circulation à Tunis est imprévisible et dense. Les collaborateurs s'adaptent au brouhaha ambiant et maîtrisent l'art de l'évitement.

Le programme suit son cours. Entre la médina, le souk et la mosquée, le conseiller fédéral est publiquement exposé. La police militaire tunisienne fournit les véhicules officiels et la Direction générale de la sûreté nationale exécute les mesures de sécurité établies, en redoublant de vigilance.

Chaque décision reflète une pesée minutieuse des intérêts en jeu : besoins de sécurité, attentes du conseiller fédéral et de sa délégation, et exigences des autorités locales. Parler la même langue facilite cette équation complexe. Cette mission de protection s'avère un succès, rendu possible par une combinaison de flexibilité, de compétences et de coordination entre toutes les parties prenantes. Cette expérience riche d'enseignements souligne l'importance du travail d'équipe dans des environnements exigeants.

« En tant que garde du corps, ce qui compte c'est bien plus que la vigilance – c'est savoir instaurer respect et confiance, au-delà des cultures. Cette approche a fait toute la différence lors de cette visite en Tunisie. S'adapter, fédérer, protéger : mission accomplie. »

Levi*, commissaire de la Division Sécurité des personnes et des biens immobiliers

* Prénom modifié



Rencontres et échanges à l'Ambassade de Tunis.



Déplacement dans les ruelles de la médina.



Parenthèse culturelle à la mosquée Zitouna.



Visite du Centre Sectoriel de Formation en Électricité et Maintenance Biomédical.

[Les signalements de menaces en hausse \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/)

fedpol24



Panorama depuis le Consulat suisse à Rio de Janeiro, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider avec le consul général et l'ambassadeur.

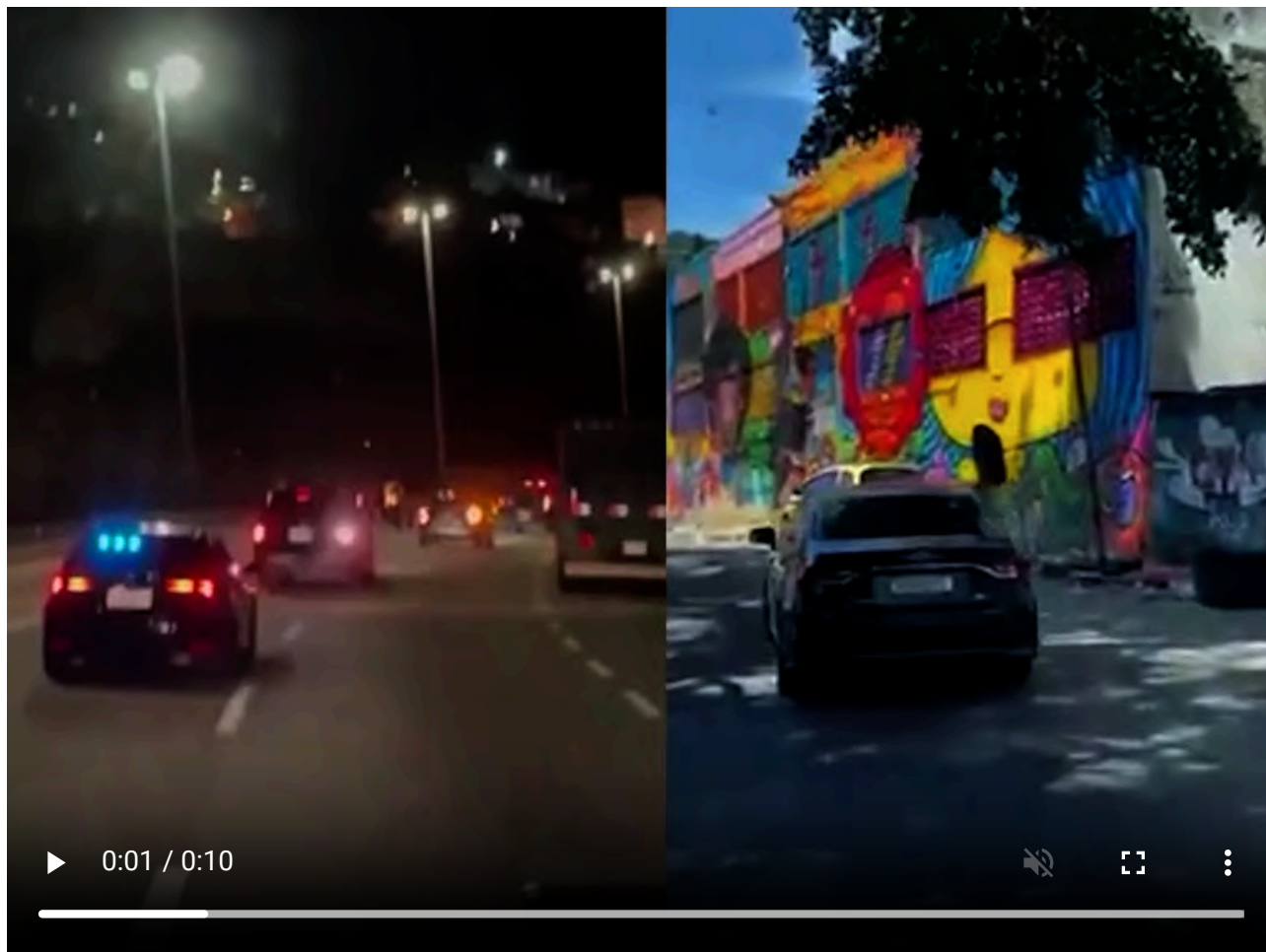
Un engagement haut en couleur

Jeudi 31 octobre 2024, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider participe à la réunion des ministres de la Santé du G20 à Rio de Janeiro. Elle effectue également une visite de travail dans le pays. Assurer la sécurité d'une telle visite constitue une mission exigeante pour fedpol.

Le Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur annonce à fedpol son voyage au Brésil. Après attribution du cas au sein du commissariat compétent, premier réflexe de Len* : prendre contact avec l'attaché de police à Brasilia, Florian*. Ensemble, ils préparent le volet sécuritaire.

Planifier, autoriser, exécuter

Florian utilise son carnet d'adresses qui va de Brasilia jusqu'à Rio de Janeiro. Il maîtrise le portugais du Brésil et sait frapper à la bonne porte pour entamer les démarches administratives. Une partie contraignante mais un passage obligé. Les autorisations de la police fédérale brésilienne et les partenaires locaux sont déterminants. La présence de l'attaché de police sur le terrain simplifie et accélère considérablement les échanges.



Convoi dans les rues de Rio de Janeiro.

Le Brésil, un pays aux multiples facettes

Florian contribue à l'analyse de la situation avec des informations recueillies à la source. La criminalité est dans le viseur au moment de finaliser les différents itinéraires. Les favelas sont des zones de non-droit où la police ne pénètre plus, ou alors seulement pour des raids, à ses risques et périls. Les échanges de tirs entre gangs rivaux y sont monnaie courante. Zone interdite, hors de question de s'exposer à un tel danger. Problème : l'autoroute entre l'aéroport et le centre-ville traverse les favelas. Les autorités brésiliennes en sont conscientes, elles prévoient les mesures adéquates sur les conseils de l'équipe suisse de protection des personnes et mettent à disposition le matériel nécessaire. Par ailleurs, l'emplacement de la ville met les nerfs de Len à rude épreuve. Située entre les montagnes et le littoral, elle semble confinée, sans échappatoire.

Alors que les discussions vont bon train, une manifestation spontanée se tient à l'extérieur du bâtiment de la conférence du G20. Heureusement, elle se déroule de manière pacifique. Les personnes militantes souhaitent faire entendre leur voix. Pour la sécurité, il faut en tenir compte afin de réagir de manière proportionnée. Len est rassuré, la délégation suisse ne risque rien. Grâce à une synergie et une communication continues entre les équipes en engagement, chaque défi se transforme en opportunité.

Une expérience au service de la sécurité

De précédentes visites ont enrichi les pratiques et contribué à consolider les canaux de communication établis. Lors de son année de présidence, le conseiller national Martin Candinas s'était rendu au Brésil en mai 2023 ; puis, en juillet de la même année, le conseiller fédéral Guy Parmelin. En février 2024, c'était au tour de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. En médiateur culturel, policier et judiciaire, Florian maintient le contact avec les acteurs impliqués, y compris sur le terrain, dans la mesure des besoins. Il gère chaque situation complexe avec tact.

Au-delà du dispositif, la préparation, l'anticipation et la confiance sont la clef. Une visite fluide et sécurisée n'est pas seulement une question de protection, c'est aussi un levier pour favoriser la coopération et le dialogue.

« Dans mon métier, le plus petit détail peut tout changer. Dans une ville comme Rio de Janeiro, c'est précisément ce qui fait la différence entre sécurité et risque. »

Len, commissaire de la Division Sécurité des personnes et des biens immobiliers

* Prénom modifié



En route pour l'aéroport – passage entre deux favelas.



Traversée incontournable d'une favela à Rio de Janeiro.



Vernissage au Museu de Astronomia e Ciências Afins – un voyage au cœur de l'héritage helvético-brésilien en Amazonie.



Manifestation pour les droits fondamentaux à la santé des Brésiliens.

[Les signalements de menaces en hausse \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/)

fedpol24



Les équipes sont en place pour la soirée d'inauguration de la Maison Suisse à Paris.

Maison Suisse, maison sûre

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris, Présence suisse fait rayonner l'excellence helvétique en mettant sur pied l'installation temporaire *Maison Suisse*. Ce projet ambitieux exige une sécurité à la hauteur du lieu et des attentes. fedpol accepte le pari.

Présence suisse a une idée audacieuse : bâtir la Maison Suisse au cœur de l'Ambassade suisse à Paris pendant les Jeux olympiques et paralympiques 2024. Le travail nécessite rigueur et assiduité. fedpol envoie sur place des officiers de liaison pour assurer la sécurité olympique. Pour cet engagement spécial, Patrick* et Nils* portent deux casquettes : coopération internationale olympique et protection des personnes et des bâtiments relevant de la compétence fédérale.

Les officiers de liaison, un rouage essentiel de la sécurité olympique



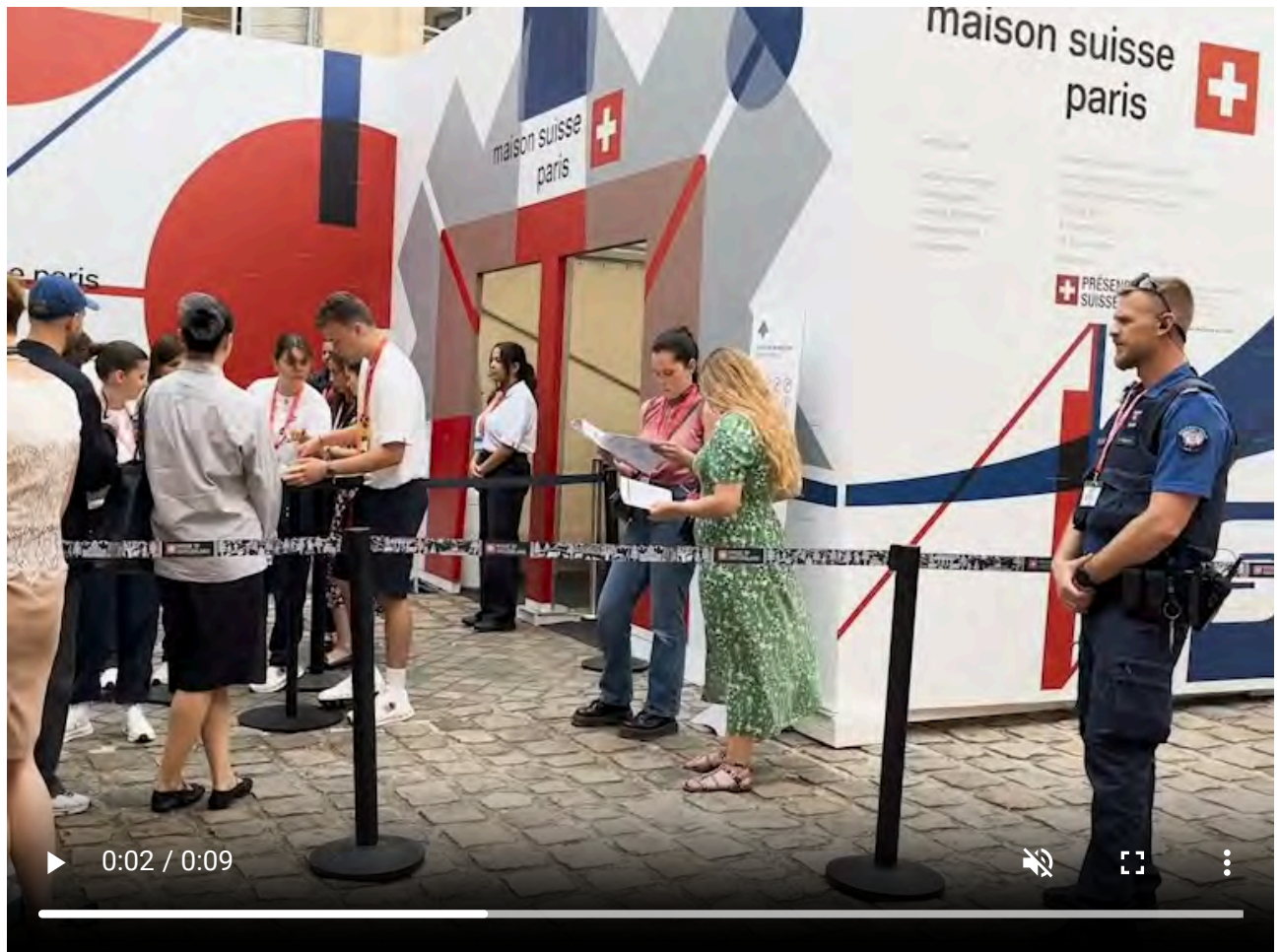
Pour les jeux olympiques et paralympiques, chaque État participant obtient deux accréditations pour des officiers de liaison, appelés *Olympic Security Liaison Officer* (OSLO). Pour la Suisse, ces officiers soutiennent et conseillent la

représentation suisse dans le pays hôte et le chef de mission de Swiss Olympic sur les questions de sécurité. Ils gèrent les situations policières de crise et mettent en place les dispositifs en coordination avec les autorités locales et internationales participantes. En fonction de la situation, ils conçoivent des stratégies sur mesure, assistent aux briefings dans le centre de coopération internationale et veillent à ce que chaque événement, des réceptions de personnes de haut rang aux remises des médailles, se déroule en toute sécurité.

Protection du bâtiment

Nils se charge de la protection des bâtiments. Il participe à toutes les réunions avec Présence suisse et l'ambassade ; les idées qui y prennent vie ont un impact sur les mesures de sécurité. Tout comme l'emplacement même de la Maison Suisse, située dans le jardin de l'ambassade. Pour y accéder, on doit traverser la résidence de l'ambassadeur. Nils, ingénieur, fait installer un *time-tunnel* offrant un accès direct au jardin de la résidence de l'ambassadeur, tout en assurant sa protection. Une fois la construction de la Maison Suisse achevée, les autorités françaises s'assurent qu'elle répond aux normes de sécurité du pays : sorties de secours, système de sécurité incendie et d'autres aspects sont passés à la loupe. Tout est conforme.

Pour leur première mission à l'international, les assistants et assistantes de sécurité publique armés de fedpol assurent le contrôle des visiteurs en étroite collaboration avec une entreprise de sécurité privée. Ils interceptent divers objets interdits, parfois surprenants, comme un réchaud à fondue. Vigilants face aux comportements suspects et aux situations à risque, ils interviennent avec réactivité et professionnalisme. Leur présence active contribue également à une gestion efficace des flux de visiteurs, garantissant ainsi la sécurité et le bon déroulement des opérations.



Soirée d'ouverture officielle de la Maison Suisse.

Allier l'accueil du public et le respect des exigences de sécurité anti-terroriste relève d'un véritable exercice d'équilibriste. Dans un contexte sécuritaire difficile, la Maison Suisse offre une évasion. Une collaboratrice de l'ambassade a confié à Nils qu'elle s'est sentie en sécurité en tout temps à l'ambassade durant les Jeux de Paris.

Des jeux placés sous le signe de la coopération

Le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer a sollicité l'appui policier des pays participants, et la Suisse a répondu présente ! En collaboration étroite avec les polices cantonales de Zurich, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Berne et Zoug, fedpol a réuni une équipe de 17 policiers et policières. Sous la direction des autorités françaises, cette délégation est déployée à Paris et à Lyon. Par ailleurs, fedpol a mis en place une organisation d'intervention, opérationnelle 24h/24 et 7j/7, pour gérer efficacement toute situation exceptionnelle, en coordination avec ses partenaires.

Protection des personnes

Alors que Nils s'affaire à l'ambassade, Patrick est en contact avec les autorités locales pour préparer l'arrivée de la présidente de la Confédération, Viola Amherd, des conseillers fédéraux Ignazio Cassis et Elisabeth Baume-Schneider et du président du Conseil national, Eric Nussbaumer. La coordination nécessite patience et adaptabilité. Quels sont les véhicules mis à disposition ? Combien de policiers français accompagnent les personnalités suisses ? Nils doit également se rendre au briefing

quotidien « Sécurité générale ». Heureusement, il peut compter sur le soutien d'André, l'attaché de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières. Grâce à son réseau sur place, André apporte son soutien aux officiers de liaison suisses, qu'il s'agisse de la préparation, du dispositif de sécurité ou de la gestion d'incidents.

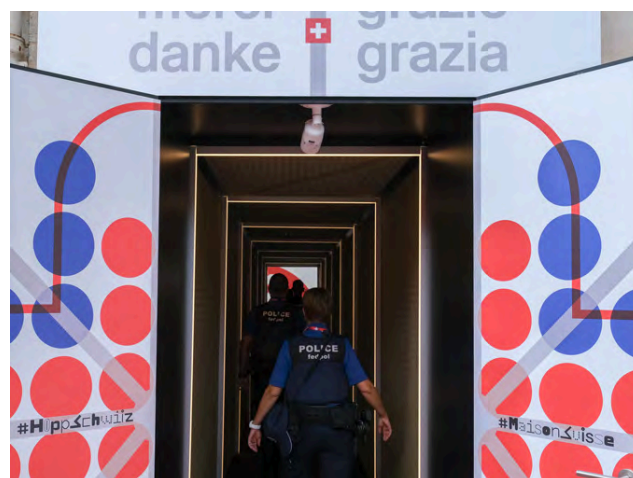
« Pour un OSLO, sécurité et sport se mêlent dans un jeu d'équilibre exigeant flexibilité, diplomatie et sang-froid. Des journées intenses, peu de répit, mais on est toujours en première ligne quand le monde entier se réunit. »

Nils, conseiller spécialisé en sécurité et Patrick, commissaire en charge de la sécurité des personnes et des biens immobiliers

* Prénom modifié



Accueil des personnes en visite au poste de contrôle d'entrée.



Passage à travers le *time-tunnel* menant de la résidence de l'ambassadeur au jardin : une parenthèse entre la France et la Suisse.



Rencontre et prise de contact entre le personnel de fedpol et l'équipe de la Maison Suisse.

[Les signalements de menaces en hausse \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/fedpol-en-chiffres/les-signalements-de-menaces-en-hausse/)



La signature électronique des données contenues dans la puce des documents est un élément primordial pour détecter une falsification (Image symbolique).

Une défense invisible contre la fraude documentaire

Chaque jour, des milliers de personnes franchissent les frontières suisses, document d'identité en main. Au-delà des hologrammes et des impressions en relief, une protection invisible mais essentielle renforce l'authenticité de ces documents d'identité : la signature électronique des données intégrées dans leur puce. C'est la clé qui permet aux autorités d'identifier les intrus.

À l'aéroport de Zurich, un passager glisse son passeport biométrique dans une borne automatique, tandis qu'au poste frontière de Bardonnex, une douanière contrôle une voiture suspecte et scanne rapidement une carte d'identité biométrique étrangère. Dans ces instants fugitifs, une question cruciale se pose : ce document est-il authentique ?

On imagine souvent des contrôles basés sur des éléments visibles, comme l'encre optiquement variable, ou encore les motifs en relief perceptibles au toucher. Il existe pourtant un élément primordial pour détecter une falsification qui est bien plus discret : la signature électronique des données contenues dans la puce du document. Une altération, même minime, permet d'identifier les fraudes. Ce mécanisme de sécurité est un rempart essentiel contre les documents falsifiés.

« La signature électronique des données via l'eDoc PKI renforce considérablement la sécurité des documents de voyage suisses. Depuis son intégration dans le passeport biométrique, elle n'a jamais été falsifiée ni contournée, faisant de la PKI un pilier du système d'identification. »

Michael, collaborateur de l'équipe eDoc PKI

eDoc PKI : les coulisses de la vérification de documents

Comment fonctionne cette signature électronique ? En Suisse, elle est générée par fedpol au moyen de l'infrastructure eDoc PKI (electronic Document Public Key Infrastructure) ou infrastructure à clé publique notamment pour les documents électroniques. Cette signature électronique permet d'en assurer l'authentification. Par exemple, le personnel de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières est capable de voir que le document est bien légitime, délivré par une autorité officielle et que les données sur la puce n'ont pas été modifiées.

Les empreintes digitales qui permettent d'identifier quelqu'un de manière univoque sont particulièrement protégées par une certaine méthode d'accès permise par l'eDoc PKI. Elles ne peuvent pas être lues par tous les pays. Pour pouvoir lire ces empreintes contenues dans la puce du passeport, le pays requérant et la Suisse doivent avoir échangé des certificats spécifiques respectifs. Ces empreintes ne sont pas systématiquement vérifiées mais, en cas de doute, elles permettent aux autorités de procéder à un contrôle de deuxième niveau, offrant une sécurité renforcée pour confirmer l'identité de la personne.

Sécurité numérique : renforcement de l'infrastructure eDoc PKI en 2024

Le système eDoc PKI de la Suisse existe depuis près de 15 ans et a largement prouvé son efficacité. Par ailleurs, le nombre de documents nécessitant l'accès aux services PKI ne cesse d'augmenter. Pour s'adapter aux besoins actuels, fedpol a fait l'acquisition de nouveaux modules de haute sécurité (*High Security Modules, HSM*), qui répondent aux normes actuelles et à l'état de la technique. fedpol a aussi développé un nouveau logiciel pour répondre à des exigences toujours plus élevées. La transition vers ce nouveau système devrait être finalisée en 2025. Il est prévu que le système soit exploité pendant les 12 à 15 prochaines années.

Mathématiques et ordinateurs quantiques : un défi pour la cryptographie



Avec les avancées en mathématiques quantiques, il est nécessaire de disposer de machines de calcul toujours plus puissantes pour garantir un haut niveau de cryptage et empêcher toute falsification des signatures électroniques. La cryptographie actuelle doit continuellement s'adapter pour rester inviolable. L'émergence des ordinateurs quantiques représente un défi majeur. Ces machines, bien plus performantes que les ordinateurs classiques, pourraient théoriquement déchiffrer les clés utilisées pour la signature électronique. Pour anticiper cette menace, il devient essentiel de s'adapter aux nouveaux algorithmes plus robustes. Les autorités internationales et suisses compétentes suivent de près ces évolutions. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) met à jour ses directives pour optimiser la cryptographie et sécuriser les clés numériques. Comme d'autres technologies gérées par fedpol, l'eDoc PKI doit évoluer en permanence pour garantir une protection maximale des documents d'identité.



Avec les recettes du trafic de stupéfiants, Driton, comme beaucoup d'autres, finance sa fuite vers le paradis du luxe.

Exil doré au paradis du luxe

La Suisse est un pays attractif pour la criminalité organisée, notamment pour les groupes mafieux d'Europe du Sud-Est. La mafia albanaise se livre au trafic de stupéfiants en s'associant à d'autres groupes criminels. L'itinéraire de Driton* et Luca*, de Soleure à Dubaï en passant par la Belgique, l'Espagne, l'Albanie et l'Italie, reflète une dynamique que fedpol tente de décrypter.

Selon l'analyse criminelle effectuée par fedpol, la mafia albanaise joue un rôle central dans le trafic de stupéfiants en Suisse en distribuant de la cocaïne et de l'héroïne. Toute seule ? Bien au contraire : les groupes criminels d'Europe du Sud-Est se cherchent souvent des alliés. Un exemple édifiant est celui de Driton et Luca.

Driton et Luca résident dans le canton de Soleure et font partie d'un petit réseau de narcotrafiquants qui importent de l'héroïne et de la cocaïne en Suisse et les vendent dans la région. Cela ne passe pas inaperçu : en 2021, les investigations de la police cantonale soleuroise, sous la direction du ministère public de Soleure, débouchent sur le démantèlement du groupe. Quinze kilos de drogues sont saisis, mais les deux criminels réussissent à s'enfuir. fedpol assiste la police cantonale dans ses recherches ciblées, et suit la piste des fugitifs qui mène à l'étranger, en Belgique et en Espagne. Cela ne doit rien au hasard : les deux trafiquants ont probablement des contacts dans ces deux pays qui sont des portes d'entrée importantes pour les drogues en provenance d'Amérique du

Sud. Depuis l'Espagne, Driton et Luca parviennent à rejoindre l'Albanie, le pays d'origine de Driton.

À partir de là, tout le monde travaille main dans la main : les policiers de fedpol effectuant les recherches ciblées, l'attaché de police de fedpol au Kosovo et les autorités albanaises sur place. Driton et Luca sont arrêtés. Luca est extradé vers la Suisse en raison de la procédure pénale en suspens du ministère public soleurois. En Suisse, Luca est condamné pour ses infractions. L'histoire se termine ici en ce qui le concerne. Driton, en revanche, se trouve toujours en Albanie, et il est remis en liberté après quelques jours et reste impuni.

Tandis que la justice suisse tente de faire rendre des comptes à Driton, celui-ci est de retour aux affaires. En l'espace de deux ans, il est monté en grade et est devenu intermédiaire. Il s'occupe désormais des importations directes d'Amérique du Sud en Europe occidentale, dans des quantités bien plus importantes que lorsqu'il était à Soleure. Driton organise le transport de plusieurs centaines de kilos de cocaïne. Afin d'arranger les itinéraires logistiques pour l'importation, il voyage au sein de l'espace Schengen, en utilisant au moins une fausse identité.

Interoperabilité dans l'espace Schengen



À l'heure actuelle, les autorités suisses de police, de contrôle aux frontières et des migrations peuvent consulter les systèmes d'information de l'Union européenne, par exemple le Système d'information Schengen (SIS) ou le système d'information sur les visas (VIS). Mais il faut effectuer une recherche séparée dans chacun de ces systèmes. À partir de 2027, une seule consultation suffira sur le portail de recherche européen (ESP). Et ce n'est pas tout : l'ESP contiendra aussi un détecteur d'identités multiples. L'ESP reliera les données des différents systèmes d'information entre elles, ce qui permettra de détecter les fausses identités ou les identités multiples.

La police albanaise est à nouveau aux troussees de Driton : à un moment donné, elle croit le tenir, mais il reste introuvable. En recourant à l'identification biométrique et à l'aide de l'attaché de police de fedpol, on découvre qu'il s'est procuré des documents d'identité kosovars : ils contiennent ses vraies données biométriques, mais sous le nom de quelqu'un d'autre. Grâce à cette nouvelle identité, il réussit à quitter l'Europe.

Sa destination ? Dubaï. Mais Driton ne profite pas longtemps de son exil choisi. Grâce à la collaboration entre fedpol, le ministère public soleurois, les autorités albanaises et l'agent de liaison d'un pays partenaire, Driton est arrêté début 2025. L'extradition n'est plus qu'une question de temps...

« La mentalité du chacun pour soi n'a pas sa place dans le travail de police. Les contacts directs sur place valent leur pesant d'or et sont irremplaçables. Le réseau des attachés de police qui a été créé il y a trente ans le prouve encore et toujours. »

Bertram, attaché de police

L'échange d'informations, crucial pour le travail de la police [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/cooperation-policiere/exil-dore-au-paradis-du-luxe/>]



L'enquête a porté ses fruits: les médias rapportent l'arrestation de quatre hommes qui ont enlevé des migrants et exercé un chantage sur leurs proches.

Doublement exploités

Un enlèvement en Bosnie et Herzégovine, du chantage en Suisse. Sur la route migratoire, les vies humaines comptent peu, mais elles sont monnayables. Comment la coopération étroite de la police permet de surmonter les frontières nationales, les barrières linguistiques et la pression du temps.

Berne, le 17 janvier 2024 à 5h24

Le téléphone de piquet du Commissariat Situations spéciales retentit. Au bout du fil, la police cantonale bernoise. Elle annonce qu'un homme que nous appellerons Ariyan* subit un chantage dans le canton de Berne. Son frère a été enlevé en Bosnie et Herzégovine. Les ravisseurs l'appellent sans cesse et il peut entendre son frère se faire maltraiter.

La police cantonale bernoise a entamé des investigations approfondies et demande à fedpol de la soutenir dans cette affaire internationale. Le frère d'Ariyan est parti d'Iran avec deux autres hommes ; ils étaient en route vers différentes destinations en Europe lorsque leur voyage a été brutalement interrompu en Bosnie et Herzégovine. Des passeurs les enlèvent et les détiennent. Ils exigent une rançon de 10 000 euros par otage pour les libérer, puis augmentent la somme un peu plus tard. Les victimes proviennent d'Iran, les auteurs d'Afghanistan. En général, c'est plutôt le contraire. Les auteurs

paraissent extrêmement violents. Si les proches ne réunissent pas la somme exigée, ils tueront les otages ou les vendront comme esclaves.

Dans les trois familles en Iran et en Suisse, c'est la panique. La coopération rapide et étroite de la police est décisive. Un spécialiste de fedpol rejoint immédiatement la police cantonale bernoise qui conduit l'engagement. En arrière-plan, ses collègues le soutiennent depuis le siège de fedpol. La police cantonale est en contact avec Ariyan et l'accompagne dans la discussion avec les rançonneurs. En parallèle, fedpol établit la liaison avec la *State Investigation and Protection Agency (SIPA)* en Bosnie et Herzégovine par le biais de l'*European Network of Advisory Teams (EuNAT; v. encadré)*, afin d'accélérer les investigations sur place. Mais en vain: les otages sont introuvables et l'on ne peut plus rien faire pour gagner du temps. L'heure tourne. Le délai fixé par les ravisseurs pour remettre la rançon approche. Les trois familles décident de payer.

European Network of Advisory Teams (EuNAT)



EuNAT est un réseau européen qui réunit des groupes de conseillers et de négociateurs de police. S'inscrivant dans le cadre des bases légales des divers pays, il constitue une plate-forme pour échanger des pratiques éprouvées dans toute l'Europe. Le réseau permet en outre une coopération internationale immédiate et une assistance rapide en cas d'enlèvements, de prises d'otages et de chantage, en particulier lorsque des vies humaines sont en jeu.

Sarajevo, le 17 janvier 2024 à 16h

Près de douze heures après que fedpol a été alerté, le frère d'Ariyan et ses deux compagnons de voyage sont libérés. Les forces d'intervention bosniennes les retrouvent à proximité d'un entrepôt dans la zone industrielle où ils ont été détenus. Elles emmènent les hommes épuisés à l'hôpital ; l'un est grièvement blessé.

Avec la libération des otages, la phase critique est terminée. Mais pour les spécialistes de police, le travail continue. En Suisse, ils poursuivent les investigations sur la demande de rançon. En Bosnie et Herzégovine, ils arrêtent quatre ressortissants afghans, dont l'un a commis un assassinat une semaine auparavant. Ces hommes appartiennent à un groupe criminel spécialisé dans le trafic de migrants. Après ce premier succès, la police se concentre sur le réseau qui se cache derrière. Les autorités de poursuite pénale bernoises apportent leur soutien.

Les migrantes et les migrants sont à la merci des passeurs et se retrouvent parfois doublement exploités. Ils paient des sommes faramineuses pour le voyage – un commerce lucratif. De surcroît, leurs proches subissent un chantage en cas d'enlèvement. Le paiement d'une rançon est souvent la seule solution pour libérer les otages. Beaucoup de proches n'osent pas alerter la police, surtout lorsqu'il s'agit de migrants irréguliers. Il y a un grand nombre de victimes non découvertes.

« L'enlèvement de migrantes et de migrants permet d'en tirer un profit supplémentaire. Cet argent sert à alimenter la criminalité organisée transnationale. »

Pia, conseillère spécialisée au Commissariat Situations spéciales

* Prénom modifié

1073

Nombre moyen de collaboratrices et de collaborateurs en 2024

fedpol en chiffres

En 2024, 1073 collaboratrices et collaborateurs ont œuvré pour la sécurité de la Suisse.

Effectifs		
Femmes		34,8 %
Hommes		65,2 %

Langues		
Allemand		73,4 %
Français		20,3 %
Italien		5,9 %
Romanche		0,4 %

En formation		
Personnes en apprentissage et stagiaires d'écoles de commerce		30
Stagiaires universitaires		29

Charges propres	En millions de francs	En %
Charges de personnel	177	62
Charges informatiques	62	22
Autres charges*	47	16
Total	286	100

* Ces dernières comprennent les investissements non informatiques (2 millions), les amortissements (6 millions), les coûts immobiliers et les loyers (26 millions) ainsi que l'exploitation des centres de coopération policière et douanière, l'équipement, les transports, les fournitures de bureau, les prestations et les frais (12 millions).

451418

Nombre de communications traitées par la Centrale d'engagement et d'alarme (CEA)

L'échange d'informations, crucial pour le travail de la police

fedpol assure la coopération policière nationale et internationale et l'échange d'informations. Pour que cela fonctionne, il faut des systèmes d'information fiables et sûrs, qui permettent de dresser un tableau complet de la situation.

La criminalité ne connaît pas de frontières. Par conséquent, l'échange d'informations entre les différentes autorités nationales et internationales est déterminant pour lutter contre la criminalité.

La banque de données sur les profils d'ADN (CODIS), le système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS), le système de recherches informatisées de police (RIPOL) et, enfin, le Système d'information Schengen (SIS) sont des outils indispensables de lutte contre la criminalité pour toutes les autorités suisses en charge de la poursuite pénale, de la sécurité, de la migration et du contrôle aux frontières. Le nombre de communications entrantes a augmenté à nouveau en 2024, à l'instar des années précédentes, pour atteindre un total de 451 418.

Tâches de soutien policier national et international	2020	2021	2022	2023	2024
Communications entrantes CEA fedpol/SIRENE/Europol/INTERPOL	339 715	381 487	394 266	423 115	451 418
Communications entrantes CCPD et attachés de police*	27 463	29 945	33 734	35 519	38 109
Communications Europol traitées	22 097	26 162	27 208	30 194	35 031
Communications entrantes INTERPOL	157 529	186 502	161 925	167 254	310 589**
Communications sortantes INTERPOL	180 378	183 743	196 600	196 527	219 850

* CCPD: Centres de coopération policière et douanière de Genève et de Chiasso [<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/polizei-zusammenarbeit/international/polizeikooperationsabkommen.html>]. Pour de plus amples informations, consulter notre page [Attachés de police \(admin.ch\)](https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/polizei-zusammenarbeit/international/polizeiattaches.html) [<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/polizei-zusammenarbeit/international/polizeiattaches.html>].

** L'augmentation du volume des communications entrantes s'explique notamment par le fait que, depuis 2024, INTERPOL (source des chiffres) inclut également les communications multinationales dans sa statistique, et non plus seulement les communications bilatérales comme auparavant.

Mandats de traitement AFIS et CODIS	2020	2021	2022	2023	2024
Système automatique d'identification des empreintes digitales AFIS					
Demandes rapides (FPS*)	107 161	133 740	263 781	341 509	315 875
Demandes concernant des personnes (CPS**)	47 790	50 475	62 182	63 651	60 402
Traces digitales et palmaires	10 275	10 595	11 053	12 241	14 038
Combined DNA Index System CODIS					
Profils d'ADN de personnes	11 694	10 304	10 119	9 353	7 272
Profils d'ADN de traces	11 598	11 701	12 655	15 555	16 595
Total des demandes d'identification (AFIS et CODIS)	188 518	216 815	359 790	442 309	414 182

* FPS = Fast Print Submission (ancien nom : demande 2 doigts)

** CPS = Common Print Submission (ancien nom : demande 10 doigts)

Système de recherches informatisées de police RIPOL

Données RIPOL	2020	2021	2022	2023	2024
Personnes	273 731	243 039	239 633	238 847	257 057
Véhicules (y compris vélos et motos)	592 579	569 295	552 894	542 509	536 914
Immatriculations de véhicules	441 854	409 384	374 025	342 764	312 437
Infractions non élucidées	2 818 595	2 801 055	2 796 446	2 803 712	2 846 879
Objets	2 943 846	2 837 320	2 807 192	2 803 317	2 825 447
Signalements (descriptions)	81 635	81 947	82 501	84 982	87 363

Données saisies concernant les recherches de personnes (RIPOL)	2020	2021	2022	2023	2024
Mandats d'arrêt	68 842	63 033	75 029	78 092	87 063
Recherches du lieu de séjour	33 189	29 182	37 694	45 266	51 429
Mesures d'éloignement	2 997	3 599	4 638	6 092	6 745
Retenir sans incarcérer	13 621	13 821	15 164	17 040	17 647
Exécution des peines et mesures	411	421	333	363	387
Personnes disparues	3 318	3 657	4 328	4 547	6 744
Enlèvements d'enfants évités	271	267	382	550	609
Interdictions de se rendre dans un pays donné (HOOGAN)	0	0	46	0	21
Surveillances discrètes	118	312	186	130	190
Surveillances discrètes – Sécurité de l'État	435	447	320	333	698
Contrôles ciblés	12	8	16	22	47
Contrôles ciblés – Sécurité de l'État	114	71	72	88	51

Données saisies concernant les recherches d'objets (RIPOL)	2020	2021	2022	2023	2024
Cas	137 761	152 933	182 002	198 122	209 900
Signalements (descriptions)	5 573	5 180	5 707	6 392	6 293
Objets	104 887	117 851	146 884	161 697	182 682

Données saisies concernant les recherches de véhicules (RIPOL)	2020	2021	2022	2023	2024
Véhicules	3 999	4 140	5 148	6 272	6 695
Vélos, motos, numéros d'identification du véhicule (NIV) volés	24 557	24 422	28 397	32 292	34 630
Plaques d'immatriculation de véhicules	31 951	32 623	35 331	39 108	41 675
Plaques d'immatriculation de vélos et motos	2 062	2 147	2 394	2 330	2 363

Données saisies concernant la recherche active (RIPOL)	2020	2021	2022	2023	2024
Signalements urgents de personnes	17 149	17 862	19 375	20 914	21 617

Réponses positives dans le Système d'information Schengen (SIS) 2024	Suisse	Résultat à l'étranger sur des données suisses
Arrestations à des fins d'extradition	390	309
Interdictions d'entrée	4 582	3 300
Disparitions	1 098	268
Recherche pour les autorités judiciaires (par ex. témoins)	1 885	750
Surveillances discrètes*	5 940	1 263
Objets (véhicules, documents, armes, etc.)	2 930	1 291
Total	21 468	22 992

* Les surveillances discrètes inscrites dans le SIS permettent de suivre l'itinéraire de personnes qui participent à des activités terroristes présumées.

[Démantèlement d'un réseau international de phishing \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/demantelement-dun-reseau-international-de-phishing/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/demantelement-dun-reseau-international-de-phishing/)

[Bürgenstock : une conférence à haut risque \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/buergenstock-une-conference-a-haut-risque/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/buergenstock-une-conference-a-haut-risque/)

[Exil doré au paradis du luxe \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/cooperation-policier/exil-dore-au-paradis-du-luxe/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/cooperation-policier/exil-dore-au-paradis-du-luxe/)

[Doublement exploités \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/cooperation-policier/doublement-exploites/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/cooperation-policier/doublement-exploites/)

238

Nombre d'interdictions d'entrée

Interdictions d'entrée et expulsions

fedpol peut interdire l'entrée en Suisse à des étrangers ou les expulser pour sauvegarder la sécurité intérieure et extérieure du pays. En 2024, fedpol a prononcé pour la première fois une expulsion pour crimes de guerre.

En vertu des art. 67, al. 4, et 68 de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), fedpol peut prononcer des interdictions d'entrée et des expulsions à l'encontre d'étrangers qui mettent en danger la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse. fedpol agit sur la base de ses propres informations ou à la demande d'autres autorités, notamment du Service de renseignement de la Confédération.

Interdictions d'entrée	2020	2021	2022	2023	2024
Terrorisme	144	92	19	81	126
Extrémisme violent	0	0	2	1	35
Criminalité organisée	4	25	15	16	43
Espionnage	19	70	276	75	34
Total	167	187	312	173	238

Le nombre d'interdictions d'entrée a connu une forte hausse en 2024 par rapport à l'année précédente. La grande majorité d'entre elles ont été prononcées pour terrorisme. Concernant les cas de terrorisme et de criminalité organisée, ce sont notamment des informations utilisables en justice fournies par des partenaires étrangers qui ont permis de prononcer des interdictions d'entrée en mobilisant un minimum de ressources. En 2024, fedpol a reçu davantage d'informations de l'étranger et a donc été en mesure de prononcer davantage d'interdictions d'entrée. Pour ce qui est de l'espionnage, les chiffres ont continué de baisser pour retrouver le niveau qu'ils avaient avant 2022, année du début de la guerre en Ukraine.

Expulsions	2020	2021	2022	2023	2024
Terrorisme	3	2	2	4	3
Criminalité organisée	0	0	1	4	0
Crimes de guerre	0	0	0	0	1
Total	3	2	3	8	4
Expulsions exécutées	1	1	2	3	3
Expulsions non (encore) exécutées	2	1	1	5	1

Quatre expulsions ont été prononcées en 2024, dont trois concernaient des terroristes potentiels. fedpol a également prononcé pour la première fois une expulsion pour crimes de guerre.

Dans ses statistiques, fedpol distingue les expulsions exécutées de celles non exécutées car une décision ne peut pas toujours être mise en œuvre immédiatement. Les raisons en sont nombreuses ; il peut par exemple s'agir du principe de non-refoulement*, d'une procédure de recours ou d'une procédure pénale en cours.

* Aucun des États Contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques (convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, art. 33 [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1955/443_461_469/fr#art_33]).

Radicalisation : des clics aux actes [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/radicalisation-des-clics-aux-actes/>]

Coup de filet contre une bande internationale de passeurs [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/coup-de-filet-contre-une-bande-internationale-de-passeurs/>]

Faire face au Hamas [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/faire-face-au-hamas/>]

4

Nombre de mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Lutte contre le terrorisme

La loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) est entrée en vigueur en juin 2022. Depuis, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) et les cantons ont émis dix demandes, dont quatre au cours de l'année 2024.

L'objectif des mesures MPT est de protéger la population des terroristes potentiels. fedpol peut ordonner ces mesures sur mandat des cantons ou du SRC ; la mise en œuvre relève, quant à elle, des cantons. Les mesures MPT peuvent être appliquées avant une procédure pénale, après l'exécution de la peine et aussi, dans certaines circonstances, pendant une procédure pénale en complément à des mesures privatives de liberté, ou encore pendant l'exécution de la peine.

fedpol peut notamment prononcer une obligation de se présenter et de participer à des entretiens, une interdiction de contact, une interdiction géographique, une interdiction de quitter le territoire, une assignation à résidence, ou encore mettre en place une surveillance électronique et une localisation par téléphonie mobile.

La statistique ci-après a été publiée pour la première fois dans le [rapport annuel 2022 \[https://2022.fedpol.report/fr/grande-criminalite/mpt-fedpol-prononce-des-mesures-pour-la-premiere-fois/\]](https://2022.fedpol.report/fr/grande-criminalite/mpt-fedpol-prononce-des-mesures-pour-la-premiere-fois/).

Demandes des cantons et du SRC	2022	2023	2024
Demandes du SRC	1	1	0
Demandes des autorités cantonales	0	4	4
Nombre de cas	1	5	4

Mesures MPT* prises en 2024 en vertu de la loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI)

	De- mandes			Décisions en- treées en force		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Obligation de se présenter et de participer à des entretiens (art. 23k LMSI)	1	6	3	1	0	1
Interdiction de contact (art. 23LMSI)**	0	4	24	0	0	6
Interdiction géographique (art. 23m LMSI)	1	4	2	1	0	1
Interdiction de quitter le territoire (art. 23n LMSI)	0	4	1	0	0	1
Assignation à résidence (art. 23o et 23p LMSI)	0	0	0	0	0	0
Surveillance électronique et localisation par téléphonie mobile (art. 23q LMSI)	1	6	3	1	0	1

Il n'y a pas eu de demandes refusées entre 2022 et 2024.

* Plusieurs mesures sont possibles pour chaque cas. Ces chiffres font état de la situation au 31.12.2024. Si toutes les demandes ne sont pas entrées en force à cette date, cela peut être dû à différents facteurs :

- la décision était encore en cours d'examen ;
- la décision a été prononcée mais n'est pas encore entrée en force (en raison du délai de recours et/ou d'une procédure de recours) ;
- l'autorité émettrice a retiré sa demande ;
- la mesure prononcée a fait l'objet d'un recours.

** Le nombre d'interdictions de contact est plus élevé en 2024 que pour les années précédentes. Cela s'explique par le fait que fedpol a prononcé neuf mesures respectivement dans deux affaires différentes. Ces mesures ont pour objectif de limiter autant que possible des contacts qui risqueraient de favoriser ou de faciliter la radicalisation des personnes concernées.

Mise en œuvre des mesures	2022	2023	2024
Procédures de recours	0	1	1
Dénonciations pour violation de mesures	0	0	1

Activités terroristes

La loi [<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2020/2004/fr>] définit les activités terroristes comme des « actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte. »

Mesures applicables aux mineurs

Les enfants et les jeunes peuvent aussi être sensibles aux idéologies radicales et peuvent se livrer à des activités terroristes. fedpol le sait par expérience en Suisse et à l'étranger. Les mesures MPT peuvent être appliquées dès douze ans et servent aussi à protéger les enfants et les jeunes. Associées au [Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent](https://www.svs-rns.ch/fr/plan-daction-national) [<https://www.svs-rns.ch/fr/plan-daction-national>], les mesures préventives représentent une opportunité de stopper la radicalisation et d'intervenir avant que les jeunes ne commettent une infraction.

Conditions des mesures

Au niveau préventif, les autres mesures des cantons, qu'elles soient sociales, intégratives ou thérapeutiques, ont toujours la priorité – tout comme les mesures cantonales de prévention générale des menaces et les mesures fondées sur le Code de procédure pénale. Pour les mineurs, les mesures éducatives ou de protection de l'enfant doivent toujours être appliquées avant les mesures MPT. Ce n'est que si elles ont été épuisées ou sont restées sans effet que des mesures MPT peuvent être prononcées.

Radicalisation : des clics aux actes [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/radicalisation-des-clics-aux-actes/>]

Faire face au Hamas [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/faire-face-au-hamas/>]

15736

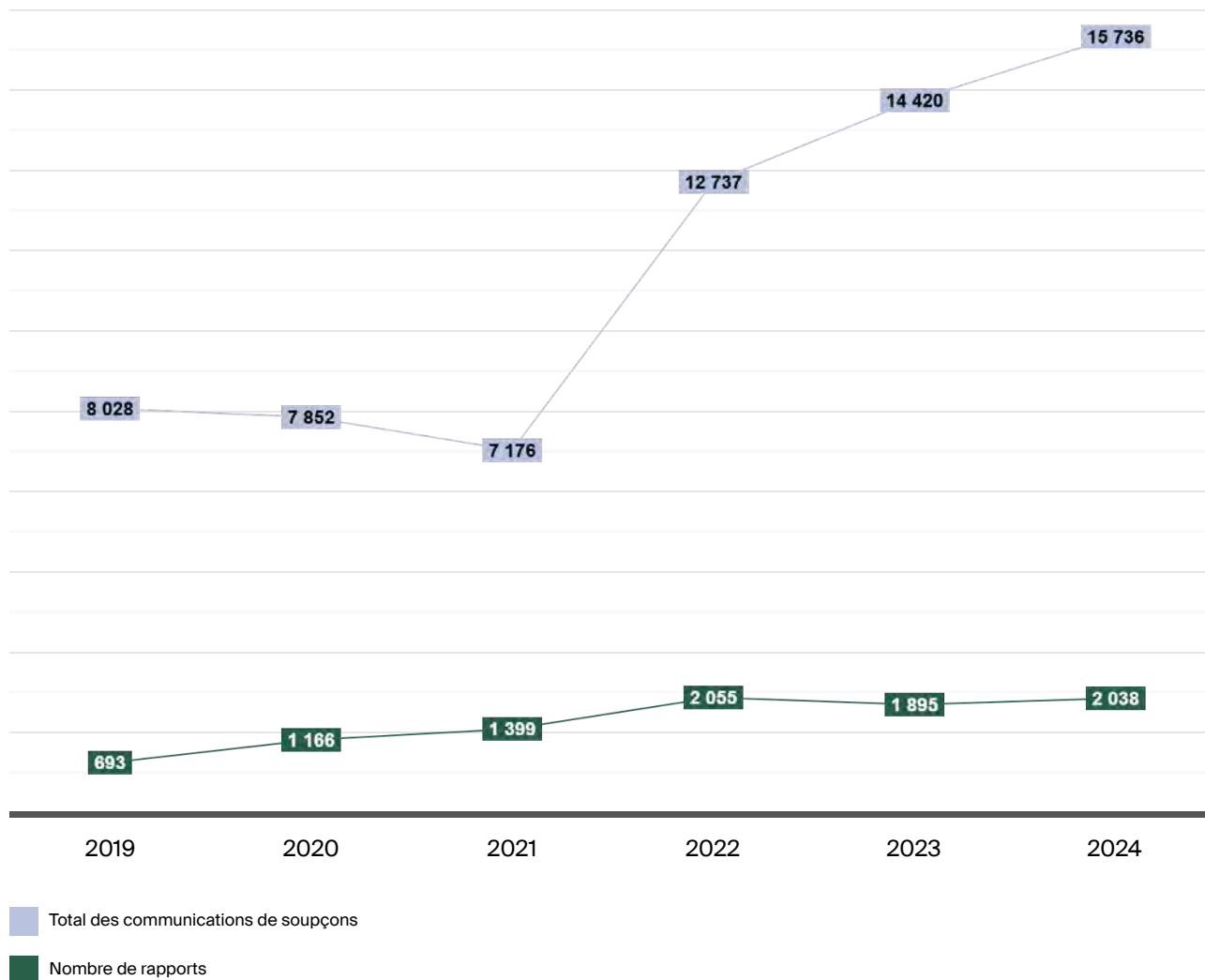
Nombre de communications de soupçons transmises à fedpol par le National Center for Missing & Exploited Children des États-Unis

Ensemble contre la pédocriminalité

Les enfants et les adolescents passent de plus en plus de temps dans l'espace virtuel. Et les pédocriminels ne sont jamais très loin, comme le confirment les chiffres.

Le National Center for Missing & Exploited Children (NCMEC) des États-Unis est l'un des partenaires non policiers les plus importants de fedpol dans la lutte contre la pédocriminalité. Les plates-formes Internet et les réseaux sociaux tels que Google, Facebook, Instagram et Snapchat sont tenus d'annoncer tout contenu pornographique à cette organisation d'utilité publique états-unienne. En cas de lien avec la Suisse, le NCMEC transmet les communications de soupçons à fedpol.

En 2024, fedpol a reçu 15 736 communications du NCMEC. Les chiffres poursuivent leur tendance à la hausse comme les années précédentes. L'augmentation des communications de soupçons signifie d'une part que les algorithmes utilisés par les plates-formes Internet et les réseaux sociaux sont toujours plus précis et permettent de découvrir davantage de matériel. D'autre part, la quantité de contenus pornographiques interdits est effectivement en hausse sur Internet. On y trouve par exemple de plus en plus de photos et de vidéos réalisées et envoyées par les enfants et les adolescents eux-mêmes. À leur âge, ils n'ont souvent pas conscience de la portée potentiellement pénale de leurs actes et du risque d'abus.



Après avoir reçu une communication, fedpol vérifie si le droit pénal suisse s'applique à son contenu et procède aux clarifications nécessaires. Si le contenu est pénalement répréhensible et s'il est possible d'identifier les éventuels coupables, fedpol transmet le cas au canton concerné sous la forme d'un « rapport ». Celui-ci peut contenir plusieurs photos et vidéos et sert de base à la police cantonale pour mener des investigations complémentaires et ouvrir une procédure pénale contre les auteurs de l'infraction. En 2024, fedpol a transmis 2038 rapports aux autorités cantonales.

[Pédopornographie générée par l'IA : défendable ou interdit ? \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/pedopornographie-generée-par-lia-defendable-ou-interdit/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/pedopornographie-generée-par-lia-defendable-ou-interdit/)

689

Nombre de signalements de menaces contre les parlementaires et les membres du Conseil fédéral

Les signalements de menaces en hausse

Le nombre de menaces signalées avait diminué avec la levée des mesures anti-Covid, mais actuellement, on constate à nouveau une légère hausse. Le ton demeure agressif.

En 2024, fedpol reçoit 689 signalements qui sont passés à la loupe. Le contenu des menaces est alarmant, et le ton particulièrement agressif. La politique en Suisse et dans le monde polarise les opinions et suscite des débats enflammés, notamment sur les réseaux sociaux. Les internautes s'expriment souvent sans aucune retenue, les sujets abordés reflètent les préoccupations de la population. Ce climat houleux est propice à des réactions émotionnelles, qui peuvent facilement déboucher sur des menaces à l'encontre de personnes dont la protection relève de la responsabilité de la Confédération.

En 2024, il existe des éléments fondés faisant peser un risque concret pour la sécurité dans 71 cas, soit environ 10 % des 689 signalements. S'il y a des raisons concrètes de supposer qu'une personne donnée va commettre une infraction à l'encontre de personnes à protéger ou de bâtiments de la Confédération, fedpol peut adopter des mesures de protection, par exemple prendre contact avec la personne en question ou lui adresser une lettre de recadrage. Si en revanche il n'y a pas de danger concret, par exemple en cas d'insultes, fedpol n'a pas le droit de saisir des données personnelles dans le système d'information et de documentation. Dans ce cas, il revient aux personnes visées d'entreprendre une action judiciaire ou de demander conseil ou assistance à la police.

Nombre de signalements de menaces en 2024	2020	2021	2022	2023	2024
Signalements	885	1 215	528	593	689
Menaces réelles / Mises en danger potentielles d'autrui	64	120	68	62	71

Notes sur les statistiques : si une personne fait plusieurs signalements le même jour, ceux-ci sont enregistrés comme un seul signalement. fedpol évalue et analyse cependant tous les signalements séparément. Depuis l'automne 2022, les parlementaires ont également la possibilité de faire un signalement sur une application créée par fedpol, qui transmet l'information rapidement et directement au Service fédéral de sécurité. Dans tous les cas, fedpol procède à une analyse détaillée de la situation.

Tâches de la police de sécurité	2020	2021	2022	2023	2024
Évaluations de la sécurité des personnes à protéger*	519	465	646	731	843
Mesures de sécurité pour des représentations diplomatiques étrangères	141	259	420	435	580
Nombre de cas gérés**	20	16	16	14	4

* Évaluation détaillée concernant certaines personnes

** Événements particuliers ou extraordinaires gérés au moyen de structures d'intervention de police spéciales de fedpol

Visiteurs et visiteuses étrangers jouissant d'une protection en vertu du droit international public	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de visiteurs et visiteuses	525	506	1 057	884	1 169
Nombre de mesures de protection des personnes	241	137	229	234	340
Nombre de permis de port d'armes délivrés à des agents et agentes de sécurité étrangers	662	780	658	644	793

Les chiffres des visites de personnes protégées en vertu du droit international public fluctuent en fonction de l'actualité politique. En 2024 s'est par exemple tenue au Bürgenstock la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qui a réuni un grand nombre de personnes jouissant d'une protection en vertu du droit international public. Les mesures de protection dépendent de l'évaluation de risque individuelle pour chacune de ces personnes. Autrement dit, une seule personne considérée à haut risque peut bénéficier de plus de mesures de protection qu'un groupe considéré à faible risque.

Analyses des risques	2020	2021	2022	2023	2024
Appréciations de la menace à l'intention des visiteurs et visiteuses jouissant d'une protection en vertu du droit international public	335	210	304	273	303
Appréciations de la menace servant à la protection des personnes à protéger et des représentations étrangères	288	325	368	422	465
Évaluations de la situation concernant des bâtiments de la Confédération situés en Suisse et à l'étranger*	12	18	15	25	29

* Les évaluations de la situation sont faites en fonction des circonstances ou à la demande des détenteurs du droit de domicile. Sur cette base, fedpol élabore une analyse des faiblesses et propose des améliorations aux détenteurs du droit de domicile.

Le Palais fédéral et les bâtiments fédéraux représentent le cœur du pouvoir politique suisse. Cette importance symbolique est l'une des raisons pour lesquelles ces bâtiments sont régulièrement la cible d'actions. fedpol élabore pour les bâtiments relevant de la compétence de la Confédération des évaluations de la situation et de la menace afin de prendre des mesures de protection appropriées.

[Bürgenstock : une conférence à haut risque \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/buergenstock-une-conference-a-haut-risque/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/buergenstock-une-conference-a-haut-risque/)

[Un engagement, une culture \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/un-engagement-une-culture/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/un-engagement-une-culture/)

[Un engagement haut en couleur \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/un-engagement-haut-en-couleur/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/un-engagement-haut-en-couleur/)

[Maison Suisse, maison sûre \[https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/maison-suisse-maison-sure/\]](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/protection/maison-suisse-maison-sure/)

15141

Nombre de communications de soupçons transmises par des intermédiaires financiers en lien avec le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les fonds d'origine criminelle ou les organisations criminelles

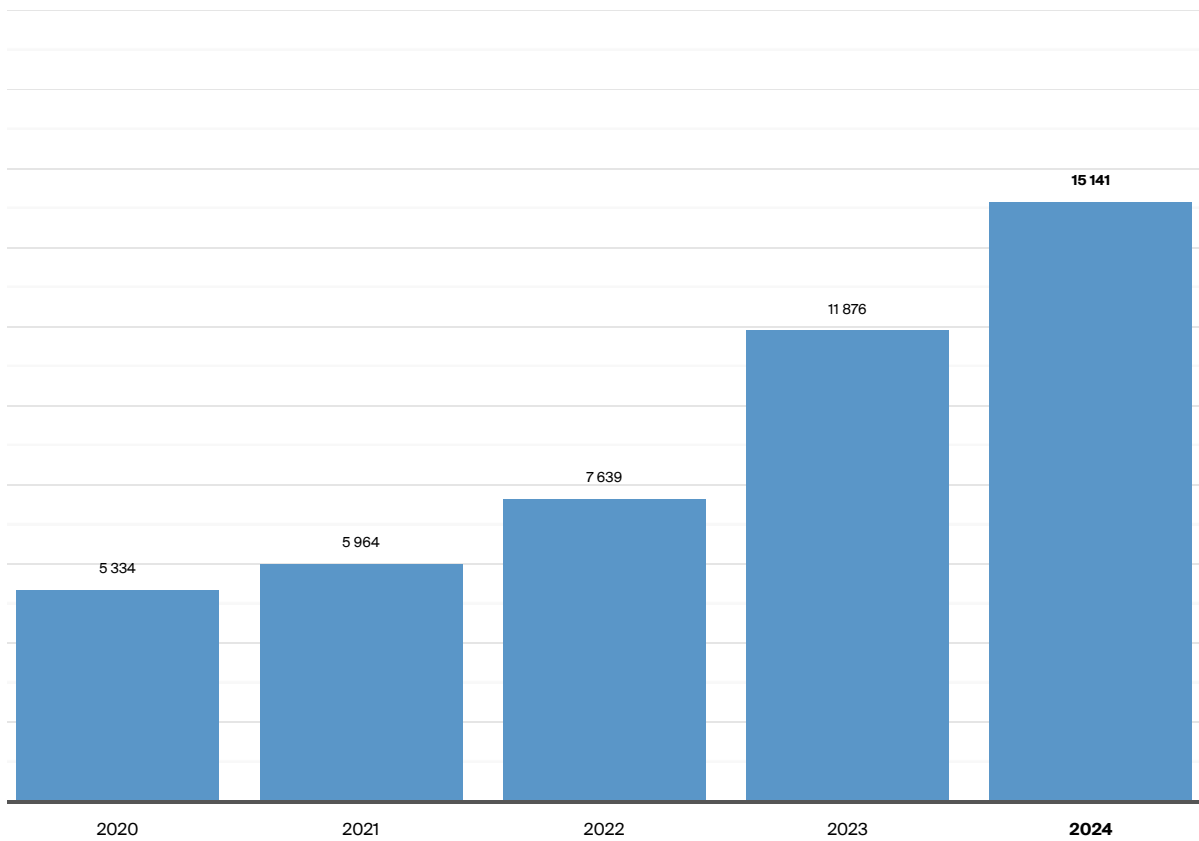
Blanchiment d'argent : les communications ont doublé en seulement deux ans

Le nombre de communications de soupçons adressées au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) ne cesse d'augmenter depuis des années. Depuis l'introduction du système d'information goAML en 2020, le volume des données a presque triplé.

Par rapport à l'année précédente, le MROS a enregistré une hausse de 27,5 % des communications de soupçons liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Le MROS analyse les communiqués et les complète par ses propres informations. Il décide au cas par cas s'il doit faire une dénonciation auprès d'une autorité de poursuite pénale.

Dans son rapport annuel (publication le 1^{er} mai 2025), le MROS offre un aperçu détaillé de ses tâches concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au moyen de statistiques et d'informations de fond.

Nombre de communications de soupçons



[Intouchables ? Certainement pas](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/intouchables-certainement-pas/) [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/intouchables-certainement-pas/>]

[Tempête de neige en plein mois de mai](https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/tempete-de-neige-en-plein-mois-de-mai/) [<https://fedpol.report/fr/report-2024-fr/grande-criminalite/tempete-de-neige-en-plein-mois-de-mai/>]

719

Nombre d'autorisations d'acquisition octroyées pour des précurseurs de substances explosibles

Autorisations et achat de précurseurs de substances explosibles

Cela fait maintenant deux ans que les points de vente enregistrent tous les achats de précurseurs par des particuliers dans le système d'information de fedpol. Premier bilan : la mise en œuvre technique de la loi fonctionne.

Les précurseurs sont des substances chimiques présentes dans de nombreux produits d'usage courant, comme le peroxyde d'hydrogène pour désinfecter les piscines, ou le nitrate d'ammonium utilisé comme engrais. À première vue, ces substances semblent inoffensives, mais lorsqu'on y regarde de plus près, elles s'avèrent très dangereuses. Car à certaines concentrations et dosages, ces substances peuvent être détournées pour préparer des substances explosibles.

Si cette activité se déroule dans un laboratoire improvisé hors de toute production industrielle, les produits obtenus sont appelés *homemade explosives* (HME). Ils peuvent être utilisés par des terroristes ou des membres d'organisations criminelles, par exemple pour perpétrer des attentats ou des attaques contre des distributeurs de billets. Les HME présentent déjà un risque à l'étape de la préparation, car ils peuvent exploser à tout moment. Ces substances constituent aussi un danger pour l'environnement à proximité du lieu de fabrication, ainsi que pour les forces d'intervention qui doivent sécuriser la zone et éliminer les résidus. De nombreux incidents survenus en Suisse ont déjà mis en évidence ce danger.

Transactions et autorisations	2023	2024
Nombre de transactions (total)	2 953	3 023
Nombre d'autorisations d'acquisition délivrées	2 449	719

Afin de prévenir l'usage abusif de précurseurs et les dangers qui y sont associés, les particuliers doivent demander une autorisation d'acquisition à la Confédération pour

acheter des précurseurs à certaines concentrations. Cette règle est entrée en vigueur en 2023 avec la nouvelle loi fédérale sur les précurseurs de substances explosibles [<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2022/352/fr>].

En 2024, le nombre d'autorisations d'acquisition octroyées est nettement inférieur à l'année précédente : 719 (contre 2449 en 2023). Ce recul est dû au fait qu'une autorisation a une durée de validité de trois ans, ce qui permet d'acquérir des précurseurs sans avoir à refaire une nouvelle demande pour chaque transaction. Les personnes qui ont déjà reçu une autorisation en 2023 ne doivent pas en demander de nouvelle en 2024. Les points de vente enregistrent néanmoins tous les achats et toutes les transactions de précurseurs par des particuliers dans le système d'information de fedpol. Ce système permet de garantir une meilleure traçabilité des produits et des achats : une avancée cruciale pour améliorer la sécurité de la population.

La mise en œuvre de la législation sur les précurseurs se déroule comme prévu, qu'il s'agisse de l'octroi des autorisations d'acquisition, du contrôle des points de vente ou de l'enregistrement des transactions. En 2024, cinq procédures pénales ont été ouvertes, la plupart d'entre elles étant dues à une méconnaissance de la nouvelle législation.

357

Nombre de personnes faisant l'objet de mesures relatives à leur comportement violent lors de manifestations sportives

Violence lors de manifestations sportives : le niveau reste stable

Les manifestations sportives – surtout le hockey sur glace et le football – peuvent être ponctuées d'événements violents. Pour soutenir les cantons, fedpol gère le système d'information HOOGAN, qui recense notamment le nombre de personnes sous le coup d'une interdiction de stade.

Le système d'information HOOGAN contient des données relatives aux personnes qui ont affiché un comportement violent lors de manifestations sportives organisées en Suisse ou à l'étranger. Tous les ans, début juillet, fedpol publie les chiffres concernant les personnes et les mesures saisies dans ce système. Les personnes restent enregistrées durant trois ans après l'échéance de la dernière mesure. Ces données sont ensuite effacées.

HOOGAN sert également de base à la Présentation électronique de la situation sportive suisse (reporting PESSS), qui permet d'évaluer les matches sur la base des événements survenus.

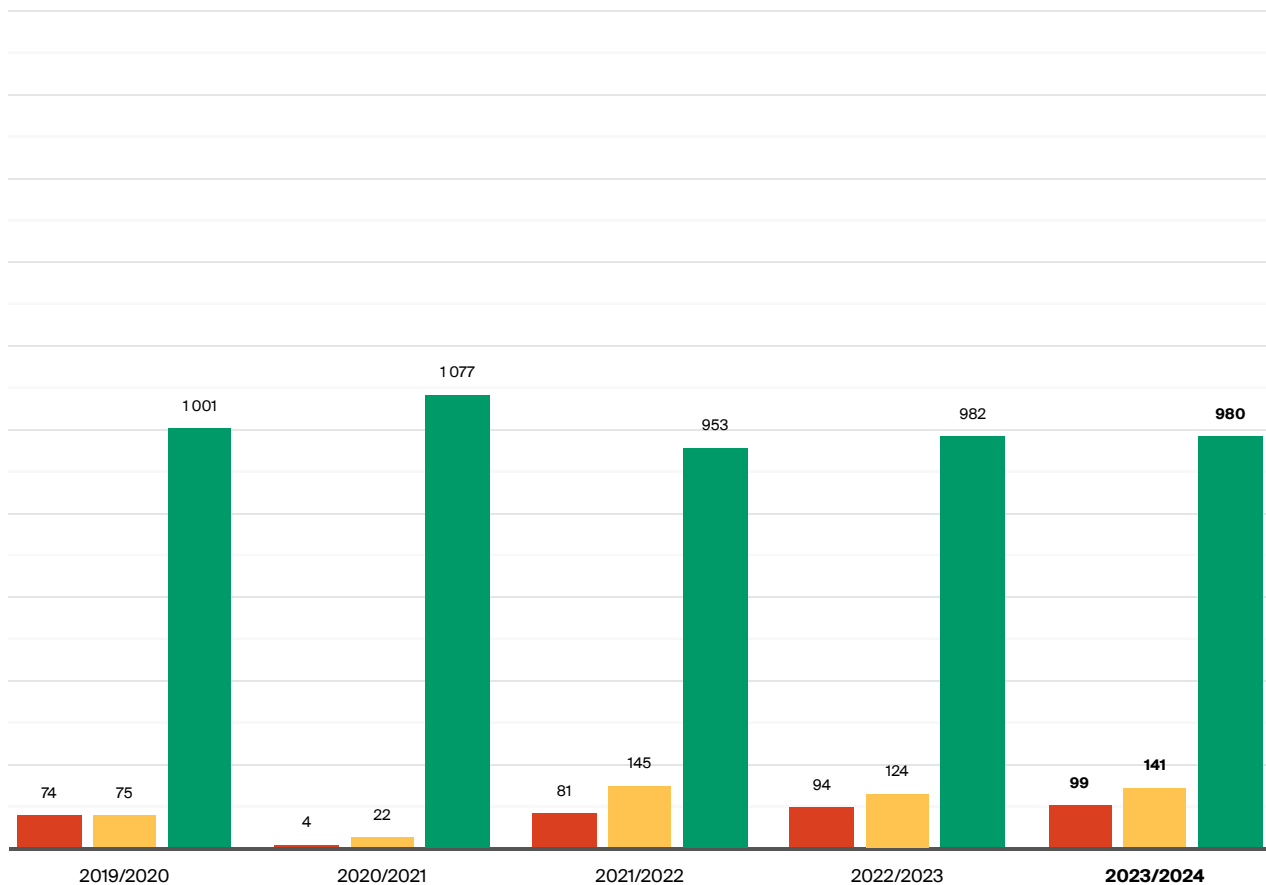
Nombre de personnes et de mesures saisies dans HOOGAN	2020	2021	2022	2023	2024
Mesures actives	995	645	469	519	533
Personnes faisant l'objet de mesures actives	622	431	315	332	357
Personnes nouvellement saisies	216	68	115	183	171
Personnes effacées	270	250	338	286	270
Total des personnes saisies	1 525	1 343	1 120	1 017	918

On observe depuis 2023 une légère hausse du nombre d'incidents violents ; cette tendance se poursuit en 2024. Le niveau était particulièrement bas en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid.

Présentation électronique de la situation sportive suisse (PESSS)

Après chaque jour de match, les partenaires concernés (police, fédérations sportives et CFF) fournissent des informations de sécurité sur les incidents violents à fedpol, qui évalue chaque match de football et de hockey sur glace sur cette base et rédige chaque année le reporting PESSS. Au cours de la saison 2023/2024, un total de 1220 matches a été évalué dans le système PESSS, dont 99 lors desquels se sont produits des événements d'une gravité particulière.

Évaluations reporting PESS



- Événements violents avec une gravité particulière
- Événements violents
- Aucun événement ou des événements mineurs dans le contexte social général

Les chiffres du reporting PESSS montrent que la violence a, depuis la saison 2021/2022, retrouvé le niveau initial d'avant la pandémie. Les chiffres sont stables, avec une légère tendance à la hausse. C'est aussi ce que reflètent les chiffres de HOOGAN (cf. graphique), qui ont encore augmenté par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes contre lesquelles des mesures actives sont prononcées est par exemple en hausse. L'identification de supporters violents demande souvent beaucoup de temps, raison pour laquelle les mesures ne sont pas prises dans l'immédiat après un incident. Ce retard se reporte ensuite aussi sur les données statistiques.



Office fédéral de la police fedpol

Guisanplatz 1A

3003 Berne

www.fedpol.admin.ch

www.fedpol.report